



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 des services de l'État en région Bretagne



[Sommaire](#)





## L'éditorial de Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne

Il m'est agréable de vous présenter le rapport d'activité 2022 des services de l'État en région Bretagne. Je forme le souhait que sa lecture vous apporte une meilleure connaissance des tâches, parfois des défis, qui constituent le quotidien de ces services.

À de nombreux égards, l'année 2022 aura été marquée par la diversité et l'ampleur des crises géopolitiques, économiques, sanitaires ou encore environnementales qui l'auront jalonnée. Protéger les citoyens face à ces événements et les accompagner en leur donnant un cadre et des moyens pour surmonter les difficultés : les services de l'État ont su se mobiliser pour mener au mieux ces actions essentielles. Vous en trouverez dans le présent rapport des illustrations concrètes.

Au-delà de ces circonstances exceptionnelles, l'activité de l'État s'inscrit également dans un travail de long terme : celui de fournir des services aux usagers, un travail d'amélioration continue visant à accroître la satisfaction de ces derniers tout en veillant à la bonne gestion des deniers publics. Le présent rapport s'attache à présenter certaines de ces missions, parfois méconnues du plus grand nombre malgré leur caractère essentiel.

L'exercice de ces compétences et les résultats obtenus ne sont possibles que grâce à l'implication et au professionnalisme des agents de l'État. Toutes filières et tous corps confondus, ils œuvrent chaque jour au quotidien à la satisfaction de l'intérêt général. C'est cet engagement sans faille que je tiens à saluer en souhaitant à chacune et chacun une bonne lecture du rapport d'activité des services de l'État en Bretagne pour 2022.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the name 'Emmanuel BERTHIER'.



#### CHAPITRE 1

- Développement économique, emploi et formation professionnelle

[EN SAVOIR PLUS](#)



#### CHAPITRE 2

- Aménagement et équilibre territorial

[EN SAVOIR PLUS](#)



#### CHAPITRE 3

- Agriculture

[EN SAVOIR PLUS](#)



#### CHAPITRE 4

- Mer et littoral

[EN SAVOIR PLUS](#)



#### CHAPITRE 5

- Développement durable et environnemental

[EN SAVOIR PLUS](#)



#### CHAPITRE 6

- Culture, jeunesse et cohésion sociale

[EN SAVOIR PLUS](#)



#### CHAPITRE 7

- Égalité entre les femmes et les hommes

[EN SAVOIR PLUS](#)



#### CHAPITRE 8

- Santé et protection des populations

[EN SAVOIR PLUS](#)



#### CHAPITRE 9

- Recherche et Innovation

[EN SAVOIR PLUS](#)



#### CHAPITRE 10

- Moderniser et simplifier l'État en région

[EN SAVOIR PLUS](#)



#### FOCUS

- La sécurité des agents de la route

[EN SAVOIR PLUS](#)



#### FOCUS

- Le Ti Lab : 5 ans d'innovation publique

[EN SAVOIR PLUS](#)

## Chronologie des événements

### FAITS MARQUANTS EN 2021

#### Janvier

**19 janvier**  
Colloque ADEME intitulée « La transition écologique, facteur de développement pour les entreprises bretonnes »

**22 janvier**  
Signature du contrat d'objectif « Carrières et matériaux » à Grand-Champ (56)

#### Mars

**9 mars**  
Commission de mise en œuvre des projets Transitions Collectives (TRANSCO) bretons

**12 mars**  
Commission de pilotage Réseau rural Bretagne

**17-18 mars**  
Déplacement en Ile-et-Vilaine de Madame BACHELOI, Ministre de la Culture, rencontre du 18 mars avec les acteurs culturels bretons

**17 mars**  
Commission régionale de sélection Pêche Aquaculture (CORSPA)

**23 mars**  
Installation du Comité régional de l'alimentation en Bretagne (CRALIM)

**24 mars**  
Comité régional de pilotage et de suivi du plan de relance

#### Mai

**18 mai**  
Lancement du « Printemps pour l'emploi des Jeunes » en Bretagne et signature de contrats aidés Jeunes par l'association PIMMS (Point d'Information Médiation Mutiservices)

**20 mai**  
Signature du contrat d'objectifs du secteur de l'accompagnement et de l'aide à domicile « emploi, compétences, formation, orientation »

**26 mai**  
Atelier participatif « lutte contre les discriminations, inégalités rencontrées par les femmes en matière de logement »

#### Juillet

**22 juillet**  
Comité régional de concertation sur la directive nitrates

#### Août

**18 août**  
Déplacement dans la baie du Mont Saint Michel (biodiversité)

**27 août**  
Visite du site de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC) à Guingamp (22)

#### Octobre

**6 octobre**  
Comité Régional d'Orientation (COR) du CEREMA

**9 octobre**  
Inauguration du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) - site du Blossac à Rennes

**13 octobre**  
Colloque de l'Ademe « A la découverte des métiers de la transition écologique »

**19 octobre**  
Open de l'Industrie au Couvent des Jacobins à Rennes

• Salon des Achats

**21 octobre**  
Séminaire des sous-préfets : « quels dispositifs d'insertion, d'orientation,

#### Février

**6 février**  
Inauguration du site IFREMER à Plouzané (29) par le Premier ministre

**11 février**  
Signature de l'accord d'orientation stratégique Etat Région pour la mise en œuvre du plan de relance en Bretagne et le futur contrat de plan 2021/2027 par Mme GOURAULT Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales à Caillac (22)

**15 février**  
Comité de pilotage de l'opération ferroviaire Lamballe-Dinan-Dol de Bretagne

**25 février**  
Mise en place du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) régional

#### Avril

**1<sup>er</sup> avril**  
Création au niveau régional, de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) - au niveau départemental, des Directions départementales de l'emploi du travail et des solidarités (et de la protection des populations) - DDETS(P).

**2 avril**  
Conférence de presse à l'occasion de la fin des travaux de la ligne ferroviaire Dinan - Dol de Bretagne

• Installation de la Conférence régionale du sport de Bretagne

• Conférence Bretonne de la Biodiversité (CBB) en visioconférence en présence de Mme ABBA, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée de la Biodiversité

**6 avril**  
Comité de pilotage de transition énergétique

#### Juin

**9 juin**  
Opéra de Rennes (Théâtre de verdure du Parc du Thabor), pièce intitulée « la chauve souris » de Johann STRAUSS II sur écran

**24 juin**  
Comité régional de coordination de la stratégie de lutte contre la pauvreté

#### Septembre

**2 septembre**  
Rencontre avec les élus, maîtres d'ouvrages des projets de territoires algues vertes, membres du COPIL PLAV

**8 septembre**  
Inauguration du pôle mobilité au centre de formation - faculté des métiers - CMA BRETAGNE

**14 septembre**  
SPACE

**17 septembre**  
50 ans de l'association des Iles du Ponant (AIP) à l'Ile-aux-Moines

**23 septembre**  
Signature de la convention de financement du campus des métiers de Fougères Vitré dans le cadre du PIA3

#### Novembre

**5 novembre**  
Comité de sélection de l'appel à projet régional recyclage foncier des friches

**9 novembre**  
Comité technique des services publics

de formation dans les territoires face à  
des emplois non pourvus ? »

## Décembre

17 décembre

4<sup>e</sup> comité de liaison Bretagne / Pays  
de la Loire sur l'appel d'offre n°5 pour  
un projet éolien flottant

écopersonnages

Comité de pilotage de l'étude  
prospective TER

10 novembre

Présentation du FIGA « Ouest Territoire  
d'Élevage »

20 novembre

Vernissage de l'exposition Les arts  
de l'islam : « Un passé pour un présent »  
au musée des Beaux-arts de Rennes

■ TÉLÉCHARGER

Missions locales | Année de travail d'équipe 2014  
© Une réalisation de l'agence [ProjetLanz](#)



### L'amélioration de la performance logistique : le déploiement de FRANCE SÉSAME dans les ports bretons

Issue du plan gouvernemental d'amélioration de la performance de la logistique maritime en France, FRANCE SÉSAME est une plateforme numérique publique gratuite qui vise à simplifier et fluidifier les contrôles réalisés à la frontière, relatifs aux marchandises soumises à des contrôles sanitaires ou phytosanitaires avant leur entrée sur le territoire de l'Union européenne. Elle fait l'objet d'un pilotage interministériel (services des douanes, du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires), qui implique les services déconcentrés de l'État dans son déploiement au niveau des territoires.

Pour la Bretagne, la plateforme FRANCE SÉSAME a été déployée dans les ports de Brest, Lorient et Saint-Malo en fin d'année 2022.

[En savoir plus](#)



### L'apprentissage en Bretagne

Dans le cadre du contrat d'apprentissage, les jeunes de 16 à 29 ans apprennent un métier en alternant périodes pratiques en entreprise et périodes de formation dans un organisme de formation par alternance, avec à la clé l'obtention d'un diplôme reconnu, du CAP au Master.

L'État accompagne le développement de l'apprentissage en versant aux employeurs une aide exceptionnelle à l'embauche, reconduite en 2023.

Le développement de l'apprentissage en Bretagne est accompagné dans le cadre d'une stratégie régionale définie et suivie dans le cadre du comité régional de l'apprentissage, qui regroupe l'ensemble des acteurs (État, Conseil régional, service public de l'emploi, CFA, branches professionnelles, opérateurs de compétences...).

**37 400** nouveaux  
contrats d'apprentissage en 2022  
en Bretagne

**154** organismes de formation par  
alternance en Bretagne, avec **780**  
certifications et **2 500** sessions de  
formation en 2022

**95 000** aides en  
Bretagne depuis le lancement de  
l'aide exceptionnelle

### Insertion professionnelle des jeunes / dispositif CEJ « Jeunes en rupture »

Après la mise en œuvre en 2021 du plan #1 jeune 1 solution, l'année 2022 a été marquée par la mise en œuvre d'un nouveau dispositif d'accompagnement renforcé des jeunes rencontrant des difficultés particulières en matière d'insertion professionnelle, le Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ), qui a remplacé la Garantie Jeunes opérées par les missions locales.

Le CEJ s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Les jeunes qui signent le contrat se voient proposer :

- un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable
- un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activité
- une allocation pouvant aller jusqu'à 520 euros par mois en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements.

Le dispositif est opéré par les missions locales et Pôle emploi, et son déploiement fait l'objet d'un pilotage par les services de l'État, à l'échelon régional, départemental et local. À l'échelon régional, le pilotage a été assuré dans le cadre des réunions hebdomadaires réunissant la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), la direction régionale de Pôle emploi, l'association régionale des missions locales et Cheops Bretagne.

Le CEJ est complété depuis la fin 2022 par un dispositif CEJ « Jeunes en rupture » orienté vers les jeunes sans revenu et éloignés du service public de l'emploi, et qui cumulent certaines difficultés (absence de logement stable, jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance, suivis ou anciennement suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse, sortant de prison, Mineurs non accompagnés ou bénéficiaire d'une protection internationale...).

Les projets déployés sur les territoires (1 pour les Côtes-d'Armor, 2 pour le Finistère, 2 pour l'Ille-et-Vilaine, 2 pour le Morbihan) ont été sélectionnés dans le cadre d'un appel à projet lancé par la DREETS.



**11 559** CEJ signés (dont 6 828  
dans les missions locales)

**7** projets CEJ « jeunes en rupture »  
conventionnés, avec un objectif de **1 055**  
accompagnés (55 pour les Côtes-d'Armor, 400  
pour le Finistère, 360 pour l'Ille-et-Vilaine et 240  
pour le Morbihan), pour un budget de  
**3,1M€**

## France 2030

Annoncé par le Président de la République le 12 octobre 2021, France 2030 mobilise 54 milliards d'euros sur 5 ans pour transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, hydrogène, automobile, aéronautique, santé, alimentation, ou encore espace) par l'innovation technologique et l'industrialisation, et positionner la France en leader du monde de demain. La moitié des financements de France 2030 sont destinés à des acteurs émergents, et la moitié aux actions de transition écologique.

L'ensemble des appels à projets de France 2030 auxquels peuvent candidater les entreprises, les collectivités territoriales, les universités ainsi que les centres de formation sont disponibles sous :



Par ailleurs, pour renforcer la territorialisation de ce programme, des « sous-préfets France 2030 et investissements » ont été déployés en relai des dispositifs dans chaque département. Ils sont chargés de promouvoir France 2030 et d'aider à accompagner la mise en œuvre des projets industriels en lien avec les collectivités.

En 2022, 128 M€ de France 2030 ont bénéficié à 88 projets en Bretagne.



**128 M€** en Bretagne en  
2022

**88** projets financés

Toutes les informations sur le plan France 2030 :

[www.gouvernement.fr/france-2030](http://www.gouvernement.fr/france-2030)

## Insertion professionnelle des jeunes : de plus en plus de jeunes accueillis par les services bretons du pôle ministériel « écologie »

Le pôle ministériel « écologie » regroupe le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, le ministère de la transition énergétique et le secrétariat d'État à la mer.

En 2022, certains de ses services déconcentrés en Bretagne (la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement [DREAL], les 4 directions départementales des territoires et de la mer [DDTM] et la direction interdépartementale des routes Ouest [DIRO]) ont recruté plus de 20 services civiques et apprentis.

Concernant plus largement l'insertion professionnelle des jeunes, la DREAL a également accueilli 21 stagiaires, de la 3ème au master 2, dont 7 de plus de deux mois.

**+ de 20** apprentis et services civiques recrutés par les services déconcentrés du pôle ministériel en  
Bretagne

## Accompagnement des difficultés des entreprises : appui et actions spécifiques dans le cadre des difficultés liées à l'énergie

L'année 2022 a été caractérisée par une mobilisation importante du Commissaire aux Restructurations et Prévention des difficultés des entreprises et du service économique de l'État en Région sur le sujet de l'énergie.

Cette action a pris plusieurs formes : la remontée des difficultés particulières à la Direction générale des entreprises afin d'amender les dispositifs, la recherche de fournisseurs d'énergie pour les entreprises dont le contrat avait pris fin, la médiation auprès des fournisseurs d'énergie pour un rééchelonnement du paiement des factures, l'information directe auprès de 45 entreprises, la formation et la mise à niveau des informations auprès des opérateurs de premier niveau (Chambres consulaires, branches professionnelles, groupes de prévention agréés [GPA], experts comptables...) ou encore le traitement des situations particulières en assurant le relai au niveau régional auprès des fournisseurs et en étant le point de contact avec le négociateur national de l'énergie.

Ainsi, des rencontres ont été initiées sur le territoire breton pour informer, et répondre aux questions des acteurs socio-économiques sur ce sujet, complétées par des webinaires, des rencontres spécifiques avec les fournisseurs d'énergie...

A noter, la création d'un guide « Énergie » de la direction régionale économie, emploi, travail et solidarités (DREETS), outil de référence pour les acteurs en région. Ce guide a vocation à regrouper et à synthétiser, dans un même outil, les différentes mesures prises par l'État en la matière, qu'elles soient des mesures d'urgence ou des aides à la transition écologique. Le Guide Énergies présente un aperçu global des mesures à l'heure actuelle, et oriente le lecteur vers les ressources ou contact associés afin d'obtenir des informations complémentaires, ou pour soumettre une demande pour en bénéficier.



**15** rencontres organisées pour informer les  
acteurs socio-économiques de  
l'accompagnement de l'État face à la hausse des  
coûts de l'énergie

Le guide des mesures

## Création d'un club des entreprises de taille intermédiaire bretonnes



Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui emploie entre 250 et 4 999 salariés, et réalise un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros. Les ETI sont fortement créatrices d'emplois (+68 700 salariés net entre 2008 et 2017). Environ 3 millions de salariés travaillent dans une ETI en France.


La Bretagne compte 194 ETI qui emploient 94 000 salariés.

Une « Stratégie Nation ETI » a été mise en place. Lancée en 2022, elle a vocation à soutenir le développement des entreprises de taille intermédiaire (ETI) en France comme soutien à la création d'emploi. Elle vise notamment à :

- renforcer l'accompagnement des ETI par les pouvoirs publics ;
- développer l'attractivité et l'accès des ETI aux compétences ;
- améliorer la compétitivité des ETI pour renforcer leur capacité d'investissement ;
- favoriser les engagements environnementaux et sociaux des ETI.

En mars 2022, un club des ETI bretonnes a été créé. Son ambition est d'augmenter le nombre d'ETI en Bretagne contribuant ainsi au déploiement de la « Stratégie Nation ETI ». Les services de la Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) sont mobilisés sur cette action. Le club vise à partager les bonnes pratiques et retours d'expérience, de promouvoir les dispositifs économiques et de renforcer la place des ETI dans l'économie régionale.

 [TELECHARGER](#)

[Chapitre suivant](#) 



### La DIR Ouest aménage une voie réservée aux transports en commun à Rennes pour circuler plus facilement en cas de bouchon

La Direction interdépartementale des routes (DIR) Ouest a aménagé une voie réservée aux transports en commun (VRTC) de 4km sur la RN137 à l'approche de Rennes, entre la RD34 (échangeur de la Conterrie – commune de Chartres de Bretagne) et la porte d'Alma à Rennes. Les travaux sont terminés depuis décembre 2022 et cette nouvelle voie a été mise en service le 3 janvier 2023.

L'aménagement de cette voie sur la bande d'arrêt d'urgence pour les bus et les cars des lignes régulières permet d'améliorer leurs performances et leur attractivité (régularité horaire et diminution des temps de trajet). Elle est utilisable uniquement en cas de bouchon, et plus particulièrement durant les heures de pointe. Cette voie n'est pas une voie de bus classique, elle conserve avant tout ses fonctionnalités d'urgence. Cela signifie qu'en cas de nécessité, un véhicule en détresse peut s'y arrêter et qu'il est interdit de circuler sur cette voie sans autorisation (y compris motos, taxis).

Cette opération, qui associe l'État, la Région Bretagne, le département d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole, permet d'améliorer les déplacements au quotidien avec l'amélioration des performances et de l'attractivité des cars des lignes régulières.

Développer et encourager les mobilités alternatives à la voiture individuelle est un enjeu en termes environnemental et de désengorgement de voies routières saturées, au bénéfice de l'ensemble des usagers.

**4 km** de voie aménagée

[En savoir plus](#)



### Fin de la mise à 2x2 voies de la RN164 dans le Finistère



Inauguration à Châteauneuf-du-Faou

Le 29 octobre 2022, l'inauguration de la mise à 2x2 voies de la RN164, dans le secteur de Châteauneuf-du-Faou, a eu lieu en présence d'Hervé Berville, Secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargé de la Mer.

Cet événement a marqué l'achèvement de l'aménagement dans le département du Finistère. Dans le secteur de Rostrenen, 3,5km ont également été mis en service.

Fin 2022, ce sont donc 76 % de la RN164 qui sont désormais passés à 2x2 voies, dont 14 km ouverts à la circulation au cours de l'année.

En parallèle, des travaux, études et procédures d'autorisation sont en cours sur les cinq derniers secteurs restant à aménager, représentant encore 39 km de 2x2 voies et une vingtaine de kilomètres d'itinéraires de substitution ou de voies de désenclavement.

[En savoir plus](#)



Echangeur de Kroas Lesneven

**14 km** de RN164 mise à 2x2 voies ouverts à la circulation en 2022

## Un appui important apporté par l'État pour développer les infrastructures et faciliter le stationnement des vélos en gare

Le premier plan national vélo et mobilités actives, lancé en 2018, visait la sécurisation des déplacements, avec le fonds mobilités actives (FMA) mis en œuvre dans le cadre d'appels à projet ayant pour objectif de favoriser le développement et l'amélioration des infrastructures cyclables.

En Bretagne, ce sont ainsi au total 68 projets de 46 collectivités qui ont été retenus (dont 25 en 2022), avec 17 M€ de subventions accordées.

Par ailleurs, dans le cadre du plan France Relance, des subventions de l'État, pour plus d'1 M€, ont été accordées pour la réalisation de stationnements sécurisés en gare, pour 734 places pour 27 gares, facilitant ainsi l'intermodalité pour les usagers.



[En savoir plus](#)

**734** places de stationnements sécurisés créés pour les vélos dans 27 gares bretonnes

**25** projets lauréats d'appels à projet en 2022

## Aboutissement de l'instruction du projet Celtic Interconnector - Liaison électrique entre l'Irlande et la France, arrivant par le Finistère

Ce projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Irlande, porté par RTE et son homologue irlandais EirGrid vise à créer une liaison sous-marine de 575 km entre les deux pays, qui rejoindra la France dans le Finistère.

D'une capacité de 700 MW et évalué à près de 1,5 Md€, ce projet répond aux enjeux actuels en matière de transition énergétique tout en renforçant le maillage électrique européen. Sous coordination de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, les principales autorisations administratives, dont 2 déclarations d'utilité publique (DUP) ministérielles, ont été délivrées en 2022, permettant la signature le 25/11/2022, des accords techniques et financiers par les autorités des deux pays.

Les travaux débiteront à l'été 2023 pour une mise en service attendue courant 2026.

## Celtic Interconnector



Extrait du support de la concertation publique

## Le Logement d'Abord - un 1<sup>er</sup> plan quinquennal (2018-2022) mis en œuvre

Ces 5 années ont permis d'obtenir collectivement des résultats inédits en termes d'attributions de logements sociaux (LLS) à des ménages sans domicile, de création de place en intermédiation locative (IML) et en pension de famille ou encore de prévention des expulsions locatives :

- > plus de 4 300 personnes sans domicile ont accédé à un logement, nombre en constante progression plaçant la Bretagne au 3<sup>e</sup> rang des régions mobilisées,
- > 1 175 places en IML et 296 places de pensions de famille créées,
- > la signature de chartes départementales d'engagement et l'augmentation du FNAVDL (fonds national d'accompagnement vers et dans le logement) ont pu limiter le nombre d'expulsions locatives qui atteint aujourd'hui un niveau historiquement bas en Bretagne.

Au total, ce sont également 4495 agréments octroyés pour un montant de 12,2 M€, permettant la construction de nouveaux logements sociaux.

En 2023, un 2<sup>ème</sup> plan quinquennal sera mis en œuvre, comme annoncé par le Ministre Klein lors de la clôture du Congrès HLM en septembre 2022 afin de poursuivre la trajectoire positive générée par le 1er plan.

**3,3 M€** de subventions pour soutenir les initiatives des 4 territoires

## PLAN QUINQUENNAL POUR LE LOGEMENT D'ABORD ET LA LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME 2018 - 2022



## Gestion économe du foncier - Poursuite de l'accompagnement et de la sensibilisation des acteurs locaux

L'État anime le réseau "Les territoires innovent" avec la Région Bretagne, l'Établissement public foncier et la Banque des territoires, à destination des collectivités et acteurs de l'aménagement, sur les sujets de sobriété foncière et dynamisme des centre-villes et centre-bourgs.

Le 6 décembre 2022, le dernier webinaire de l'année 2022 a permis à 300 participants de découvrir les fondamentaux de la mise en œuvre du zéro artificialisation nette (ZAN) en Bretagne au travers d'une table-ronde en présence du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

<https://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/les-territoires-innovent-une-animation-regionale-a5250.html>

Le Fonds friche, en permettant la transformation et l'exploitation de foncier déjà artificialisé, est également un levier important pour la sobriété foncière.

En 2022, la DREAL et les 4 directions départementales des territoires et de la mer sont restées pleinement mobilisées auprès des porteurs de projets (confirmation de l'éligibilité des projets avec l'expertise du Cerema, traitement et versement de 7 M€ de premiers acomptes).

Ce dispositif constitue un véritable effet levier pour le cadre de vie des territoires retenus : création de 30 000 m<sup>2</sup> de surfaces pour le logement et 21 000 m<sup>2</sup> pour l'activité économique et les équipements.

[En savoir plus](#)



Recyclages de friches – création de logements en centre-bourg (Le Ferré)

**116** projets

aidés en Bretagne,  
au total sur les 3  
appels à projet, soit

**34,8 M€**

de subventions  
allouées d'ici 2024.

## Rénovation de l'habitat : des crédits mobilisés toujours en croissance

La dotation 2022 de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) de 75 M€ pour la Bretagne représente une augmentation de 15 % par rapport à l'année 2021.

Les champs d'intervention sont variés : MaPrimeRénov' Sérénité, maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, copropriétés...

L'année 2022 a également été marquée par une période de transition pour France Rénov', le service public qui accompagne les particuliers dans leurs projets de rénovation, qui rencontre un succès certain, avec 125 M€ de subventions pour plus de 40 000 dossiers bretons.

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement a été particulièrement impliquée, notamment en pilotant un diagnostic en vue de la préparation de ces évolutions. Les nouveautés mises en place poursuivent l'objectif de favoriser les rénovations les plus performantes et d'accroître le soutien aux ménages modestes.



**75 M€** de subventions ANAH

**125 M€** pour plus de  
40 000 subventions MaPrimeRénov'  
attribuées en Bretagne

[TELECHARGER](#)

[Chapitre précédent](#)

[Chapitre suivant](#)

## Chapitre 3 : Agriculture



### Un contexte météorologique exceptionnel en 2022

En 2022, la Bretagne a connu une sécheresse estivale sévère et particulièrement précoce : le département de l'Ille-et-Vilaine était en « vigilance sécheresse » dès la fin avril et les quatre départements bretons sont passés en « crise sécheresse » à partir de début août.

Cette sécheresse historique qu'a connue la Bretagne, avec un déficit pluviométrique mensuel systématique entre octobre 2021 et septembre 2022 (à l'exception notable du mois de juin), aggravée par une absence totale de pluie en juillet et deux épisodes de canicule pendant l'été, a nécessité de prendre des mesures exceptionnelles de prévention et de restriction, avec une communication spécifique et une incitation à limiter la consommation d'eau. L'évolution de la situation et des mesures déployées dans les départements bretons a fait l'objet d'un suivi et d'échanges réguliers au niveau régional.

S'agissant de la production agricole, la sécheresse a affecté l'ensemble des élevages de ruminants.

La pousse de l'herbe a ainsi été à l'arrêt sur les mois d'été occasionnant des pertes de l'ordre de 30% sur plusieurs secteurs. Les éleveurs de bovins lait, bovins viande ou ovins ont dû mobiliser des stocks de fourrage normalement réservés pour l'hiver. Le retour des pluies en septembre et un automne particulièrement doux ont fort heureusement contribué à une reconstitution au moins partielle des stocks de fourrage.

Les récoltes d'ensilage de maïs ont débuté exceptionnellement début août pour les plus précoces avec des rendements et des qualités globalement médiocres mais très variables selon les secteurs.

La production laitière a marqué une baisse de 5% durant tout le mois d'août mettant les éleveurs en difficulté financière avec le contexte de prix du lait non revalorisé.

Les cultures de légumes de plein champ (petits pois, haricots verts et flageolets, carottes) ont été très affectées par la sécheresse.

### Gestion de la crise d'influenza aviaire (IAHP)



Surveillance des cas de grippe aviaire en Bretagne

L'année 2022 a été marquée par la succession de deux crises influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) entraînant un grand nombre de contaminations au niveau des élevages avicoles mais aussi de l'avifaune sauvage. Cette épizootie a nécessité pour les services de l'État compétents de s'organiser et de mettre en œuvre des procédures adaptées à la gestion de cette crise sanitaire.

La première crise IAHP de novembre 2021 à mi-mai 2022 a été d'une ampleur inédite, de par le nombre de foyers concernés et le nombre d'animaux abattus, notamment dans la région des Pays de la Loire, voisine. La Bretagne a été impactée, avec 6 foyers en élevage confirmés au printemps, situation inédite à cette époque de l'année.

La seconde crise IAHP, qui sévit depuis le 1er août 2022, est caractérisée par une circulation active du virus dans l'avifaune sauvage locale, entraînant dans un premier temps une forte mortalité des oiseaux marins du littoral de la mer du Nord, de la Manche et de l'océan Atlantique et dans un second temps, l'apparition de foyers en élevage. 73 cas ou groupes de cas en avifaune sauvage ont été confirmés en Bretagne ; 19 foyers en élevage ont été dénombrés (287 au niveau national, chiffres en date arrêtés au 24 janvier 2023).

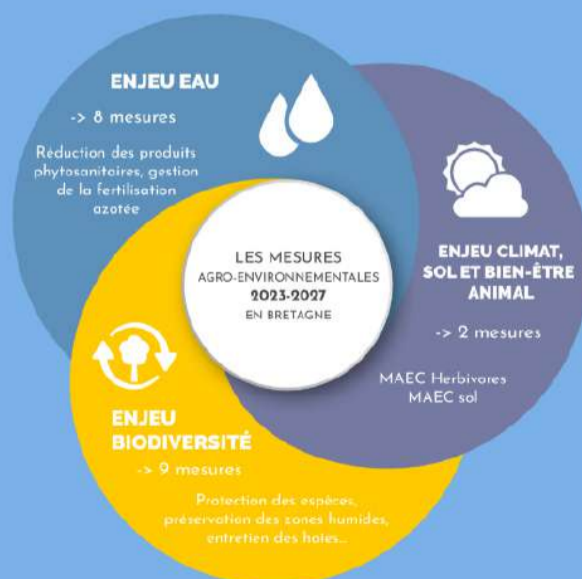
Cette situation inhabituelle, jamais rencontrée auparavant en France, fait craindre que le virus IAHP soit devenu endémique.

Pour en savoir plus

### Préparation de la prochaine Pac et des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Une nouvelle programmation de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) surfaciques et d'aides à la conversion à l'agriculture biologique (Cab) s'ouvre pour la période 2023-2027. Outils d'accompagnement de la transition agroécologique des exploitations agricoles, les MAEC seront territorialisées afin de répondre aux enjeux environnementaux locaux.

Pilotée par l'État en association avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil régional de Bretagne, l'élaboration du dispositif régional a été conduite à un rythme soutenu, en concertation avec les parties prenantes, à travers la constitution de groupes techniques (20 réunions tenues) et l'organisation de 3 commissions régionales agro-environnementales et climatiques (Craec) en 2022. Sur candidature des intéressés et à l'issue d'une phase d'auditions à l'automne 2022, plusieurs collectivités locales ainsi que la chambre régionale d'agriculture de Bretagne ont été retenues pour animer les mesures auprès des agriculteurs. Ainsi 33 projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) couvrent l'intégralité du territoire breton.



Pour en savoir plus



## Le foncier agricole sous surveillance

L'exploitation du foncier agricole nécessite une autorisation administrative préalable délivrée par le préfet de région. Le défaut d'autorisation expose à des sanctions administratives. 336 recherches d'infraction étaient en cours en 2022 ; 13 ont abouti à une sanction financière pour des surfaces exploitées irrégulièrement comprises entre 2 et 32 hectares et des amendes comprises entre 1 600 et 9 700€.

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt donne aux sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) les moyens, notamment avec un droit de préemption sur les terres agricoles mises en vente, d'être un acteur majeur d'un aménagement local cohérent et adapté aux spécificités du territoire. Le programme pluriannuel d'activité 2022-2028 de la SAFER Bretagne a été arrêté par le préfet de région le 16 décembre 2022 : il précise les conditions d'intervention de l'établissement foncier.

**336** recherches

d'infraction en 2022

 Pour en savoir plus

## Faire connaître les métiers du vivant

L'enseignement agricole déploie une communication active sous la bannière « L'aventure du vivant » avec un objectif d'attractivité pour l'ensemble de ses voies de formation. Un camion, dispositif national itinérant d'information et d'orientation, vient à la rencontre des collégiens et lycéens cible principale de cette campagne.


Mobilisé à l'initiative de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), en s'appuyant sur les établissements bretons et en lien avec les partenaires professionnels, le camion a réalisé 3 étapes en Bretagne en décembre 2022 à Saint-Brieuc, Brest et Rennes. Environ 1 200 personnes ont été reçues à bord lors de ces 3 étapes.



Dispositif itinérant « l'aventure du vivant »

En septembre 2022, l'enseignement agricole breton a activement participé à la première édition de l'espace Jeunes du salon des productions animales (Space 2022). Au sein d'un espace dédié les apprenants mobilisés ont engagé pour un dialogue avec les professionnels, ont fait connaître leur passion, leurs attentes et leur vision de l'avenir lors de tables rondes thématiques.

 Évènement

 En savoir plus

Les jeunes étudiants bretons ont également pu à cette occasion échanger avec le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

 TÉLÉCHARGER

 Chapitre précédent

Chapitre suivant 

Mentions légales | Accès au rapport d'activité 2022

© Une réalisation de l'agence Voyez Large



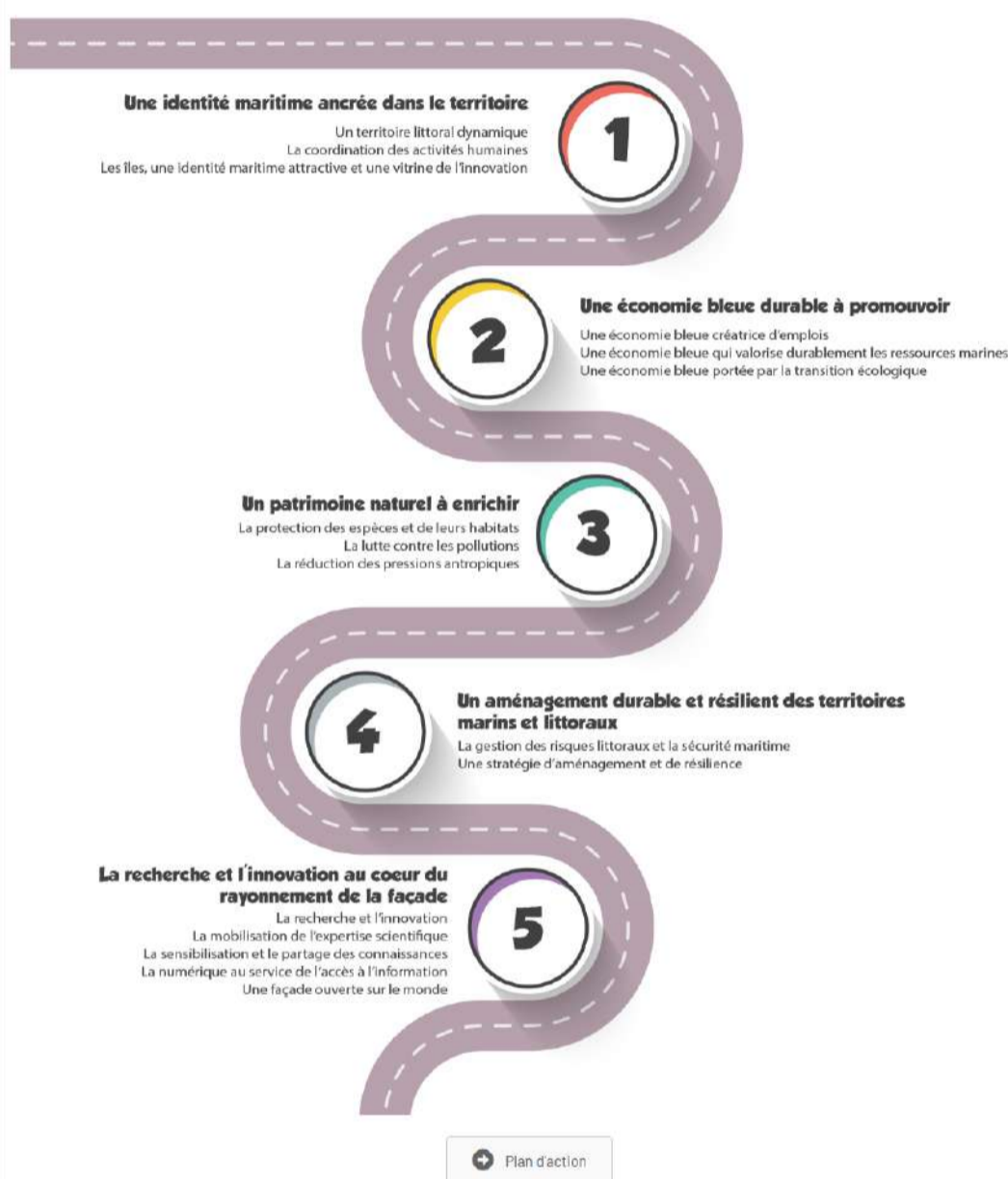
## Le plan d'actions du document stratégique de façade (DSF) adopté

La signature du plan d'actions par les préfets coordonnateurs de façade en mai 2022 marque le point d'aboutissement de l'élaboration du premier cycle de planification maritime piloté par la Direction interrégionale Nord Atlantique-Manche Ouest (DIRM NAMO).

Le document stratégique de façade (DSF), qui décline à l'échelle locale la politique maritime de la France, est co-construit avec les élus et les acteurs socio-économiques de Bretagne et des Pays de la Loire au sein du conseil maritime de façade.

Il promeut et facilite l'émergence des projets portant sur la croissance bleue, la transition écologique des activités maritimes et veille à la protection du milieu marin. Sa mise en œuvre a démarré au travers de partenariats actifs, notamment avec les collectivités locales.

### PLAN D'ACTION DU DSF NAMO



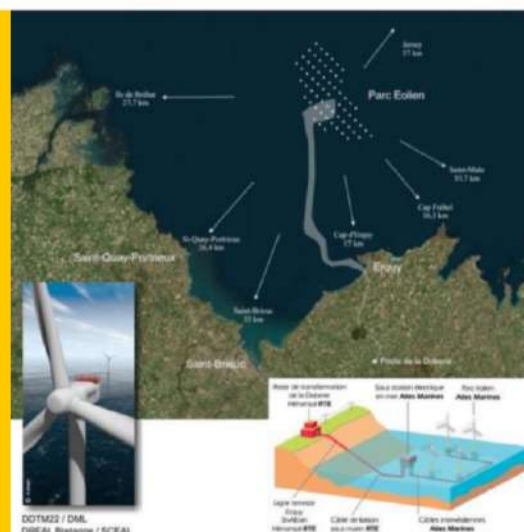
**114**  
actions dans le plan d'action du DSF

## Le développement des énergies marines renouvelables

L'année 2022 a été marquée par une avancée significative des travaux pour la construction du parc éolien de la baie de Saint-Brieuc et de son raccordement. L'État a conduit une concertation permanente avec les acteurs concernés par ces travaux, notamment les pêcheurs. Les services de l'État continuent de suivre le déroulement du chantier et préparent les prochaines étapes d'installation du parc avant une mise en service prévue en 2023.

Par ailleurs, les services de l'État et RTE poursuivent les études techniques et environnementales et l'information du public pour la construction et le raccordement d'un second parc breton au large de Belle-Ile. Le lauréat de l'appel d'offre devrait être désigné fin 2023, pour une mise en service envisagée en 2026.

Parc de Saint-Brieuc : **62** éoliennes, pour une production équivalente à la consommation électrique annuelle de 850 000 habitants.



Localisation du parc éolien de St Brieuc

## Le patrouilleur des affaires maritimes Thémis affecté à Brest

Le patrouilleur des affaires maritimes (PAM) Thémis est affecté à Brest suite à la réorganisation du dispositif de contrôle et de surveillance des affaires maritimes.

Il intervient désormais de la Manche jusqu'au golfe de Gascogne et participe aux objectifs de contrôle en mer des pêches maritimes mais aussi au contrôle de l'environnement marin, par exemple sur les sites d'extraction de granulats marins.



Patrouilleur des affaires maritimes Thémis

Activité globale des actions de contrôle sur la façade :

**3 099** contrôles des pêches sur la façade Manche Ouest/Atlantique coordonnés par la DIRM NAMO.

**575** contrôles en mer et aériens

**2 524** contrôles à terre (débarquement et filière)

**106** sanctions administratives

## Plan de relance : promotion des métiers de la pêche et de l'aquaculture

La DIRM NAMO développe une plateforme dématérialisée d'information sur l'enseignement et les métiers de la pêche et des cultures marines, en lien avec la DRAAF.

Au travers de vidéos immersives 360° filmées dans les lycées professionnels maritimes (LPM) et en entreprise, l'outil permet aux collégiens et à leurs familles de découvrir, comme s'ils y étaient, la vie quotidienne dans un LPM, avec les simulateurs de navigation ou de moteurs marins, les ateliers de soudure ou de travaux électriques, les stages embarqués, mais aussi les métiers des marins et des conchyliculteurs.

[Devenir marin](#)

## Soutien des pêcheurs et conchyliculteurs touchés par la hausse du coût du carburant et la baisse des quotas

La DIRM NAMO a instruit les demandes d'aides des marins-pêcheurs et des conchyliculteurs :

• visant à compenser la hausse des prix des matières premières et de l'énergie, notamment du gazole, en complément des aides versées à la pompe. Le soutien est prolongé avec des demandes qui seront instruites jusqu'à l'été 2023.

• au titre du dispositif d'arrêt temporaire, introduit pour compenser la perte d'activité due à la forte réduction de certains quotas de pêche suite aux mesures de gestion de la ressource halieutique fixées par l'Union européenne. Les navires ont pu arrêter leur activité entre 45 et 90 jours en 2022 et bénéficier d'une compensation financière.

**1 041** demandes d'aide gazole

**151** demandes d'arrêt temporaire « sole » et « Brexit »

## La commission régionale de sécurité

La commission régionale de sécurité (CRS) a été instaurée à la création de la DIRM NAMO en 2010. Elle correspond au regroupement des CRS de Rennes (créée en 1985) et de Nantes (créée en 1969).

Cette commission consultative étudie les plans et documents des navires professionnels construits, transformés ou importés sur la façade maritime, en vue d'autoriser leur mise en service. Elle réunit des membres de l'administration (inspecteurs de la sécurité des navires, médecin des gens de mer, agence nationale des fréquences, inspection du travail, etc.) et des professionnels du secteur maritime (chantiers navals, armateurs, représentants des marins, etc.).

**378** procès verbaux de CRS en 2022

## Route du Rhum : 12e édition sous haute surveillance

Le départ de cette course mythique a nécessité une organisation spécifique, compte tenu de la présence de 138 compétiteurs (un record depuis 1978) et d'un nombre important de plaisanciers.

Le CROSS Corsen a mobilisé de nombreux renforts et accueilli au PC Opérations une équipe du SAMU, des pompiers et l'Association Départementale des Radioamateurs au Service de la Sécurité Civile. Les bénévoles de la SNSM étaient présents en nombre sur le plan d'eau et sont intervenus sur 6 opérations de sauvetage ou d'assistance.

La DIRM NAMO a ouvert le phare du cap Fréhel aux équipes d'organisation et des agents des services de l'État, régionaux et départementaux, ont participé au stand du secrétariat d'État chargé de la Mer sur le village de la manifestation à Saint-Malo.



© Alexis Courcoux #RDR2022

Route du Rhum 2022

## Retrait progressif du mercure dans les phares

Le mercure sert à faire tourner les lourdes optiques des phares à longue portée avec un minimum d'énergie. Compte tenu de la sensibilité de ce produit, de la nécessaire protection des agents et de l'environnement, la DIRM NAMO limite l'utilisation du mercure dans ses phares par différentes mesures :

- mise en œuvre d'alternatives, lorsque cela est possible (rotation à bain d'huile, feux industriels, modification des dispositifs de signalisation). Quatre phares sont en cours d'équipement alternatif, tout en respectant l'apparence du patrimoine bâti,
- limitation des stocks de mercure,
- travail sur les modes et conditions d'intervention des agents,
- connaissance et traçabilité liées à l'usage du mercure.



Lanterne du phare de la Vieille

Baisse de **26 %** du stock de mercure (-221 kg)

## Encadrement douanier des activités de la pêche

Le secteur de la mer et des pêches est un secteur économique essentiel en Bretagne. La douane apporte sa contribution en participant aux opérations de contrôles en mer, au débarquement des navires et à la circulation, dans le cadre d'un plan de contrôle régional coordonné par la direction interrégionale de la mer.

Les brigades de douane ont ainsi réalisé près de 76 contrôles portant sur les produits de la pêche. Les services de douane sont également en charge des contrôles au moment du dédouanement de la marchandise issue de la pêche (poissons et crustacés) ; ainsi 527 contrôles ont été réalisés en 2022 (documents commerciaux, contrôles physiques de cohérence...).

La dématérialisation des procédures de dédouanement et des documents qui accompagnent la marchandise permet un ciblage des opérations à risque, tandis que la majorité des déclarations bénéficient d'une délivrance du bon à enlever rapidement.

## One Ocean Summit à Brest – un sommet international dédié à la protection des océans

Du 9 au 11 février 2022 s'est tenu à Brest le One Ocean Summit, 1er sommet international dédié à la protection des océans. 41 États, des représentants de la société civile et des entreprises se sont retrouvés pour cet événement de grande ampleur, qui a permis de mettre en lumière les enjeux maritimes et de prendre des engagements visant à protéger la biodiversité et les ressources océaniques, à agir contre le changement climatique, à lutter contre la pollution plastique et à installer l'océan au cœur de l'agenda politique international.

L'organisation de cet événement a requis la forte mobilisation de nombreux services déconcentrés de l'État, aussi bien au niveau régional que départemental, qui a permis la bonne tenue de ce sommet.



THE ONE PLANET SUMMIT  
FOR THE OCEAN  
9, 10, 11 FEBRUARY 2022



Participation de **41** délégations nationales, dont le Président de la République et de nombreux chefs d'État et de gouvernement étrangers.

TÉLÉCHARGER

Chapitre précédent

Chapitre suivant



### Plan de lutte contre la prolifération des algues vertes (PLAV)

Un nouvel outil d'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques est expérimenté : les paiements pour services environnementaux (PSE).

Dans le cadre du nouveau plan de lutte contre la prolifération des algues vertes (PLAV), qui couvre la période 2022-2027, ce nouvel outil a été déployé de façon partenariale sur les territoires concernés. Il se base sur des indicateurs liés à des pratiques adaptées aux enjeux de l'eau de ces territoires :

- > la réduction de l'utilisation de l'azote minéral,
- > l'amélioration de l'efficacité de la couverture hivernale des sols,
- > la protection des chemins de l'eau,
- > l'atteinte de résultats adaptés pour les reliquats azotés dans les parcelles culturales,
- > la reconstitution d'un maillage bocager ou la remise en herbe des zones humides.

L'enveloppe globale de près de 9 M€ comprend une participation de 1,55 M€ de l'État, complétant les contributions des autres partenaires financiers (Agence de l'eau Loire Bretagne, opérateur de l'État qui porte le projet ; conseils départementaux du Finistère et des Côtes d'Armor ; établissements publics de coopération intercommunale).

Au total, 250 agriculteurs se sont engagés pour une durée de 5 ans, ce qui représente 10% des exploitations en « baies algues vertes ».



**9 M€** pour l'accompagnement d'exploitations agricoles en « baies algues vertes »

### Une nouvelle politique Développement Durable 2022-2025 à la Direction interdépartementale des routes Ouest (DIR Ouest)

La DIR Ouest ambitionne, avec sa nouvelle politique développement durable, d'améliorer son service aux usagers et aux acteurs du territoire.

Cette politique affiche les lignes directrices qu'elle s'est fixée pour mettre en oeuvre ses engagements en faveur des transitions écologiques, climatiques, énergétiques et sociales.

Qu'il s'agisse des sites dont elle a la gestion ou que ce soit dans ses activités d'entretien, d'exploitation et de modernisation, la DIR Ouest s'engage à :

- > préserver les écosystèmes naturels, la biodiversité et la ressource en eau ;
- > renforcer le rôle sociétal de la DIR Ouest dans une volonté d'exemplarité de l'État ;
- > adapter la structure, le réseau et les activités de la DIR Ouest pour - faire face au changement climatique et atténuer les effets du changement climatique en réduisant les gaz à effet de serre et la consommation d'eau ;
- > contribuer à la résilience des Territoires.

**67** fiches actions articulées autour de 4 axes structurants

[En savoir plus](#)

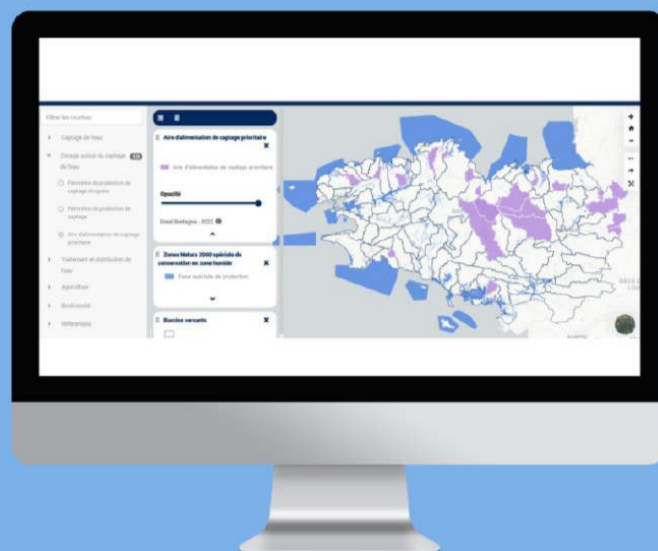
## Protéger les ressources en eau – le recours à la cartographie pour faciliter l'élaboration des stratégies de protection

Au regard notamment de leur présence durable dans les cours d'eau, ou encore de la difficulté à les supprimer à travers les processus de potabilisation, les substances phytosanitaires représentent des enjeux environnementaux et de santé public très importants.

Dans ce cadre, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne, avec l'appui d'une stagiaire de l'INSA de Rennes, a développé un visualiseur SIG (Système d'Information Géographique) visant par exemple à aider les services de l'État dans la construction de stratégies de réduction de l'impact des pollutions par les pesticides sur les sites terrestres NATURA 2000, en lien avec la pollution de l'eau et des écosystèmes (terrestres et aquatiques) par ces substances.

Croisant différentes données « géographiques », « agricoles », « qualité de l'eau », ce visualiseur a pour ambition de faciliter la prise de décision, en termes d'élaboration des différentes stratégies déployées au titre de la santé publique (sécurisation des ressources destinées à la production d'eau potable) et au titre de la protection de l'environnement (prévention des atteintes aux milieux).

Les chiffres clés de l'eau en Bretagne



Capture d'écran du système d'information géographique

### Préservation des paysages - Aboutissement de démarches engagées en 2022

Différents travaux ont été menés avec les territoires bretons en 2022 afin de préserver des paysages qui constituent l'une de leurs richesses.

La Bretagne recense trois territoires labellisés Grand Site de France :

- les dunes sauvages de Gâvres à Quiberon,
- la pointe du Raz en Cap Sizun,
- les caps d'Erquy et Fréhel.

Un travail ambitieux a été mené sur chacun de ces 2 derniers Caps. Notamment, le projet mis en œuvre par le conservatoire du littoral et le paysagiste Alain Freytag au Cap Fréhel a été récompensé du Grand Prix du Paysage 2022, venant consacrer une restauration exemplaire de la Pointe du Cap Fréhel, au cœur d'une des plus grandes landes atlantiques existantes.

Par ailleurs, depuis 2019 est lancée la procédure de classement de la 3ème pointe finistérienne, la pointe Saint-Mathieu : en 2022 a été l'année de lancement de l'enquête publique. La suite de la procédure permettra, dans les mois suivants, de faire reconnaître au niveau national la valeur paysagère et patrimoniale du site, en complément des secteurs déjà protégés du secteur.

3 territoires labellisés  
Grand site de France en  
Bretagne



Cap Fréhel

### Séminaire « Pour une gestion durable du trait de côte dans le cadre de l'adaptation des territoires maritimes au changement climatique »

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne, la Région Bretagne et le Cerema accompagnent depuis 2019 trois collectivités (Communauté Lesneven Côte des Légendes, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et Auray Quiberon Terre Atlantique) dans des stratégies d'adaptation au recul du trait de côte.

Dans ce cadre, un séminaire à destination des élus et des services a été organisé en octobre 2022 avec l'appui du Parc naturel régional du golfe du Morbihan.

Il a notamment permis de renforcer les échanges entre territoires et partenaires, de partager des éléments de connaissances et d'information sur les enjeux liés à la gestion du trait de côte et de réaliser un premier bilan des actions menées depuis le lancement de l'AMI.

Un des enjeux de ce travail est de faciliter l'élaboration de stratégies et le partage de bonnes pratiques sur d'autres territoires.



Protection de dunes à Quiberon

35 acteurs locaux sensibilisés  
aux enjeux de l'adaptation des  
territoires maritimes face au  
changement climatique dans le  
cadre d'un séminaire dédié.

## Sécheresse estivale - Les services de l'État mobilisés pour faire face à la crise

Le territoire métropolitain a connu cette année 2022 une période de sécheresse intense et prolongée, qui a eu des répercussions significatives sur les usages de l'eau. En Bretagne, le passage en vigilance sécheresse s'est fait dès le mois d'avril pour le département d'Ille-et-Vilaine, et un peu plus tardivement pour les trois autres départements. L'ensemble des départements sont passés au niveau de crise début août.

> Suivi de l'étiage et diffusion des données par les équipes d'hydrométrie

Le réseau hydrométrique de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Bretagne compte 170 stations à partir desquelles sont produites les données quantitatives de la ressource en eau, à la base des mesures de gestion de la sécheresse. En 2022, la DREAL a réalisé près de 2,5 fois plus de jaugeages par rapport à 2021, ce qui a permis de disposer de données plus précises.

> Cas particulier des Installations Classées Protection de l'Environnement (ICPE)

Près de 150 installations industrielles en Bretagne prélèvent des quantités d'eau supérieures à 50 000 m<sup>3</sup>/an sur le réseau public ou en milieu naturel, en majorité le secteur agroalimentaire. Ces eaux industrielles, utilisées dans les processus de fabrication (lavages, refroidissement, composition des produits...) représentent 4 % des prélèvements tous usages compris.

Les industriels ont dû diminuer leurs prélèvements pendant la sécheresse estivale jusqu'à moins 25 % en niveau de crise, sauf ceux ayant mis en œuvre des actions d'économies d'eau.

Les services d'inspection de la DREAL ont effectué 54 contrôles sur ces sites pour vérifier le respect des prescriptions liées à la sécheresse.

> Gestion de la crise à l'échelle de la zone de défense Ouest

Quasiment tous les départements de la zone de défense Ouest ont été amenés à prendre des mesures de restriction de l'usage de l'eau, avec des craintes plus ou moins fortes selon les territoires sur la continuité de l'alimentation en eau potable, lesquelles n'ont véritablement été levées que fin octobre. Le dispositif « ORSEC » (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) visant à identifier et anticiper les impacts de la crise en zone Ouest a été mis en place et suivi par la DREAL Bretagne pour le compte de la préfecture de zone Ouest.

**54** inspections réalisées par les services de la DREAL auprès des ICPE les plus consommatrices en eau

**416** jaugeages réalisés sur les cours d'eau



Copie écran « visualiseur débit des cours d'eau »

## LABEL BAS CARBONE



Objectifs du label bas carbone



## Instruction du label bas carbone

Le Label Bas Carbone est un outil de mise en œuvre de la Stratégie Nationale Bas Carbone au sein des territoires.

Il est destiné à favoriser l'émergence de projets locaux de lutte contre l'effet de serre et/ou de séquestration du CO<sub>2</sub>. Il garantit la qualité environnementale et la transparence de projets de terrain, et offre des perspectives de financer ces projets par des collectivités, des entreprises ou des particuliers tout en assurant à ces derniers l'efficacité de leur financement.

Pour bénéficier du label bas carbone, les projets doivent se référer à une méthode approuvée au préalable par le Ministère de la transition énergétique visant à s'assurer de leur qualité environnementale.

Depuis début 2022, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne, avec le concours d'autres services de l'État (notamment la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), labellise chaque projet local, puis avec le concours d'un auditeur indépendant, suit la réduction effective des émissions de gaz à effet de serre et/ou la séquestration du carbone. Au 15 avril 2023, ces projets labellisés représentaient un tonnage potentiel d'environ 13 500 tonnes de CO<sub>2</sub>eq de réduction d'émission de gaz à effet de serre.

Pour toutes questions (dépôts de projets, suivi d'instruction, projet de financement, interrogations sur le label bas carbone...), vous pouvez adresser vos demandes à l'adresse suivante :

[lbc.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr](mailto:lbc.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr)

## Dernier acte du pacte électrique breton - Mise en service de la centrale électrique de Landivisiau

La mise en service le 31 mars 2022 de la centrale à cycle combiné gaz de Landivisiau constitue le dernier acte du pacte électrique breton dont les actions ont débuté en 2010. Elle va permettre le soutien de la tension du réseau en bout de ligne et ainsi éviter d'éventuelles chutes de tension dans le Finistère.

Au-delà de cette mission prioritaire, la centrale contribuera également à améliorer le taux de couverture de la production électrique régionale par rapport à la consommation qui est passée de 10 % en 2010 à 20 % en 2021 grâce à l'installation de production d'énergies renouvelables.

En effet, sa puissance de 446 MW doit lui permettre d'assurer à elle seule près de 20 % des besoins électriques de la Bretagne.

**446 MW** de puissance électrique nominale



Centrale à cycle combiné gaz de Landivisiau

## Concertation du mix énergétique : notre avenir énergétique se décide maintenant - Organisation de l'étape bretonne le 2 décembre 2022

Afin de mettre en œuvre son engagement à l'Accord de Paris visant au maintien de l'augmentation de la température mondiale en dessous des 2°C d'ici la fin du siècle, la France s'est fixée comme objectifs de réduire de 55 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990 et d'atteindre la neutralité carbone dès 2050, avec deux grands chantiers structurants de la transition énergétique : la réduction de la consommation et la décarbonation de la production d'énergie.

L'atteinte de ces objectifs implique de véritables choix de société sur la façon de consommer et de produire, de se déplacer, de se loger...

Pour que ces questions soient véritablement débattues, le Gouvernement a lancé le 20 octobre 2022 une grande concertation nationale sur le mix énergétique intitulée « Notre avenir énergétique se décide maintenant ».

La réunion du Tour de France pour la Bretagne a eu lieu le vendredi 2 décembre 2022 : près de 90 acteurs locaux de l'énergie, publics et privés, et citoyens ont pu formuler des propositions sur les questions de la concertation et une séquence spécifique a été dédiée aux jeunes, avec la présentation des travaux réalisés sur le mix énergétique par deux classes de terminale, générale et technologique, du lycée Sévigné de Cesson-Sévigné, et leurs enseignantes.

Le préfet de la région Bretagne, le recteur de l'académie de Bretagne, le directeur général énergie climat du ministère en charge de l'écologie et les garants de la concertation ont ainsi pu découvrir les propositions des élèves, en présence de la proviseure du lycée.

Les propositions de cette journée ont été transmises aux garants du débat public pour alimenter la concertation nationale.

[En savoir plus](#)

**+ de 90** participants et  
une cinquantaine de lycéens  
impliqués



[TÉLÉCHARGER](#)

[Chapitre précédent](#)

[Chapitre suivant](#)



## Le volet « patrimoine » du plan de relance

Les suites de la crise sanitaire ont fortement marqué le bilan de l'année 2021 mais la direction régionale pour les affaires culturelles (DRAC) a maintenu une présence forte de ses équipes sur le terrain, gage de relations constructives avec les collectivités.

Une très forte augmentation du nombre de dossiers déposés à la DRAC a été constatée : +75% pour la restauration des Monuments Historiques (MH) et +60% de dossiers déposés auprès de l'unité départementale d'architecture et du patrimoine (UDAP) d'Ille et Vilaine.

En 2021, la conservation régionale de l'archéologie, la conservation régionale des monuments historiques et l'UDAP du Morbihan ont notamment poursuivi les travaux en vue de la labellisation à l'UNESCO du site de Carnac. La déclinaison du plan ministériel sur les cathédrales bretonnes a notamment permis d'ouvrir à nouveau au public la cathédrale de Saint-Brieuc.

En matière de musées, le dialogue avec les nouvelles équipes municipales a, parmi les nombreux projets, fait évoluer celui de Saint-Malo, conforté celui de Lamballe pour l'installation du musée Mathurin Méheut dans les anciens haras et connu l'aboutissement de la rénovation du musée de la Résistance en Bretagne à Saint-Marcel, inauguré le 17 septembre 2021.

Vidéo DOL : plateforme Kultur Bretagne (KuB) :



**9,81 M€** d'aides de l'État dans le cadre du plan de relance



## Le nouveau musée Mathurin Méheut à Lamballe

L'année 2022 a notamment vu aboutir le projet d'installation du Musée Mathurin Méheut dans ses nouveaux locaux du haras national de Lamballe.

Son inauguration a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2022, en présence notamment d'Erik Orsenna, parrain du musée.

Précédemment hébergé dans l'étroite maison à pans de bois dite « du bourreau », ce musée est désormais installé dans un espace plus adapté et moderne et dont l'accessibilité est optimale.

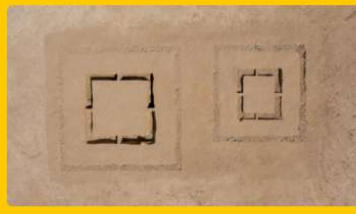
Cette opération de grande ampleur a nécessité plus d'une année de travaux, pour un coût total de l'opération de 4 M€ (dont près de 30 % financés par l'État), et permet de mettre en valeur une collection remarquable d'œuvres d'un artiste breton majeur.

L'installation et l'inauguration des premières Microfolies ainsi que le déploiement, sur les 4 départements bretons, du Pass Culture qui a étendu ses publics individuels et expérimenté une dimension collective, méritent également d'être soulignés.



1<sup>er</sup> juillet 2022 : inauguration du musée





Sanctuaire gallo-romain de la Chapelle-des-Fougeretz



Statuette du dieu Mars découverte sur le site archéologique de la Chapelle-des-Fougeretz

## Journées européennes du patrimoine

Dédié au patrimoine en Bretagne, le mois de septembre 2022 a constitué un temps fort sur les quatre départements de la région en réunissant élus, conservateurs, archéologues, architectes, entrepreneurs et passionnés autour des inaugurations, colloques, séminaires et chantiers.

Cet événement a notamment permis de souligner l'importance de la découverte du sanctuaire gallo-romain de la Chapelle-des-Fougeretz, dont le site de fouilles a pu être ouvert au public.

<https://www.inrap.fr/un-remarquable-ensemble-culturel-gallo-romain-la-chapelle-des-fougeretz-ille-et-16529>

Il est intéressant de souligner qu'un dépôt d'une dizaine d'épées a été découvert à l'emplacement de la galerie d'enceinte du sanctuaire, précédée d'un fossé et une nécropole d'une quarantaine de sépultures de la fin de la période romaine (IIIe – IVe siècle de notre ère) qui a livré un riche mobilier au nord-ouest du périmètre de fouille.

## Un soutien fort à la création et aux festivals bretons

La Bretagne est une terre de festivals, dont un certain nombre ont un écho international.

Or la crise sanitaire a fortement impacté le secteur de la création, ce qui a requis une attention forte des équipes de la DRAC ainsi qu'une importante mobilisation de moyens pour permettre le redémarrage des activités dans les meilleures conditions.

Le dialogue constant avec les acteurs de la création a également permis de les accompagner dans la réflexion sur l'évolution des modèles actuels et leur adaptation dans la durée à la suite des chocs pandémique et énergétique.

En 2022, 66 festivals bretons ont bénéficié de la mobilisation d'un fonds de soutien exceptionnel de 1,217 M€, pour compenser les pertes d'exploitation des organisateurs ayant maintenu leur manifestation, en dépit des contraintes et sujétions sanitaires (interdiction d'accueillir le public debout, limitation de jauge...).



**1,217 M€** au profit de 66 festivals

## Pass Culture

Territoire précurseur dès 2019, la Bretagne reste terre d'expérimentation de l'extension des nouveaux usages et des nouveaux publics du Pass Culture.

Dès l'automne 2021, une nouvelle dimension collective a été expérimentée en Bretagne, avec l'usage d'enveloppes financières permettant à des classes entières d'effectuer des sorties culturelles ou d'accueillir en leur sein artistes ou professionnels de la Culture.

En 2022, fort du succès de l'expérimentation bretonne, le dispositif est généralisé au niveau national. La part collective du Pass Culture allouée aux établissements scolaires permet aux professeurs de financer des activités d'éducation artistique et culturelle pour leurs classes.



Ce volet bénéficie aux élèves des établissements publics et privés sous contrat de la quatrième à la terminale.

Le montant, alloué par classe, varie selon le niveau scolaire des élèves concernés : 25 € par élève de 4e et 3e, 30 € par élève de CAP et de seconde, 20 € par élève de première et terminale.

L'objectif de cette nouveauté est de conforter la sensibilisation culturelle par l'intermédiaire des professeurs et de garantir un égal accès aux élèves d'un même niveau scolaire aux activités artistiques et culturelles.

Elle permet également d'accompagner les plus jeunes en amont de l'usage individuel de leur Pass.

Le Pass acquiert de ce fait une nouvelle dimension : celle d'un outil au service de l'objectif du 100 % éducation artistique et culturelle (EAC).

## La Micro-Folie itinérante de Notre-Dame de Rumengol

Le dispositif Micro-Folie vise à proposer une offre de lieux culturels de proximité permettant notamment un accès simple à de grands chefs d'œuvre. Les Micro-Folies intègrent systématiquement un musée numérique qui rassemble les collections de 12 opérateurs et établissements publics nationaux fondateurs (le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du monde arabe, le Louvre, le Musée national Picasso-Paris, le musée d'Orsay, le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, l'Opéra national de Paris, la Réunion des musées nationaux – Grand Palais, Universcience et La Villette), auxquels s'ajoutent aujourd'hui près de 90 autres partenaires institutionnels (nationaux, régionaux, européens et internationaux).

En 2022, une Micro-Folie inédite a été créée en Bretagne, avec une installation sur un navire classé monument historique : le Notre Dame de Rumengol.

En effet, la Bretagne concentre une grande majorité des îles métropolitaines et plus de 16 000 personnes y vivent. Il existe donc un véritable enjeu territorial à développer une offre culturelle innovante et personnalisée, à destination des insulaires.

Ainsi, la Micro-Folie a entamé un parcours itinérant en circulant durant le printemps 2022 entre les îles du Ponant. Le navire a rejoint Belle-Île pour l'hiver, où la Micro-Folie est restée fonctionnelle en lien avec la médiathèque du Palais. Elle reprendra son itinérance pour accueillir élèves, habitants et visiteurs des îles du Ponant au printemps 2023.



Micro-folie sur la gabare ND de Rumengol



## Une 1<sup>ère</sup> convention de développement culturel signée

L'année 2022 a été celle de la signature de la première convention de développement culturel signée par une communauté de commune, la communauté de communes de Kreiz-Breizh Centre Bretagne (CCKB), avec l'Etat, la région Bretagne et un département.

Territoire de 23 communes et 19 000 habitants, riche d'une forte identité culturelle et souhaitant faire de la culture un axe fort de son développement et de son attractivité, la CCKB a ainsi ouvert la voie en juin 2022 à de nouvelles conventions de développement culturel.

Son pacte de développement culture, signé pour quatre ans, va permettre à l'Etat, à la Région et au département des Côtes-d'Armor d'accompagner et de renforcer un réseau d'acteurs culturels particulièrement dynamique sur ce territoire.

Cette première convention inaugure d'autres partenariats dont l'objectif est d'accompagner les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) volontaires, notamment les plus ruraux, dans la mise en œuvre et /ou le développement de politiques culturelles fortes.

## Certification dans le champ sanitaire et social : des évolutions pour augmenter le nombre de professionnels qualifiés sur le territoire

L'année 2022 a été marquée par la mise en œuvre des nouveaux référentiels de formation et de certification du champ sanitaire et social. La ré-ingénierie de ces diplômes vise à rendre le système de certification plus cohérent et à toujours adapter les formations aux évolutions professionnelles de ces secteurs.

Elle participe également à renforcer l'attractivité des métiers du travail social et du secteur sanitaire. A ainsi été constaté une augmentation par rapport à 2021 du nombre de candidats présentés au diplôme, en particulier dans le champ sanitaire (candidats : + 10 % ; personnes diplômées en Bretagne : + 6 %).

La validation des acquis de l'expérience (VAE) évolue et la DREETS de Bretagne a participé à la deuxième phase de l'expérimentation REVA pour le diplôme d'Etat d'Assistant Educatif et Social (DE AES).

<https://bretagne.dreets.gouv.fr/ReVa-l-experimentation-qui-vise-a-transformer-simplifier-et-acceler-la-VAE>

Plus encore que pour la certification initiale, le nombre de candidats à la VAE a fortement augmenté. Sur le champ du travail social, c'est 2,5 fois plus de candidats à la certification au DE AES qu'en 2021. Sur le champ sanitaire, c'est aussi un doublement du nombre de candidats à la VAE.

Le service formation, certification, métiers de la DREETS a accompagné tout au long de l'année les établissements de formation en travail social et instituts de formation pour garantir la qualité et l'équité des certifications renouvelées, en mobilisant des nouveaux professionnels, en éditant de nouveaux guides à destination des acteurs locaux, ou encore en organisant des communications sur les nouvelles épreuves de certification sur l'ensemble du territoire breton.



**1 025** diplômes en travail social et

**3 496** diplômes du secteur sanitaire

délivrés par la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités en 2022

**12** commissions régionales réunies pour examiner 128 demandes d'autorisation d'exercice en France de professions paramédicales réglementées.

+ **20 %** d'aide-soignants et + **13 %** d'auxiliaire de puériculture diplômés en Bretagne par rapport à 2021.

## Lutte contre la précarité alimentaire

Des crédits d'urgence exceptionnels ont de nouveau été mobilisés en 2022, en complément des crédits dits classiques, afin d'appuyer le secteur associatif, notamment pour l'achat de denrées (439 146 € en complément des crédits s'élevant à 380 000 €).

Les constats posés depuis la crise COVID sont les suivants : augmentation du nombre de bénéficiaires ; diminution d'approvisionnement (baisse des dons de la grande distribution) ; nécessité d'avoir une politique d'accès à l'alimentation résiliente et émancipatrice, pour éviter que les personnes ne se trouvent brutalement sans solution.

La structuration du secteur et l'évolution des modes de distribution constituent des enjeux forts, ayant abouti à des investissements importants, notamment via le plan de relance et la contractualisation Etat-Région.

Une nouvelle convention de lutte contre la précarité alimentaire a été signée fin novembre 2022 entre l'Etat et la Région, axée autour de trois enjeux : la précarité alimentaire, la précarité énergétique dans les logements, l'accès à la culture et aux loisirs pour les publics les plus éloignés.

Plus de **280** points de distribution d'aide alimentaire sont habilités par les services de l'Etat en Bretagne.

**439 146 €** ont été versés en 2022 au titre des crédits d'urgence exceptionnels



Un budget Politique de la ville en Bretagne

de plus de **6 M€**

**4** cités éducatives

## Politique de la ville en Bretagne

En 2022, en complément des dispositifs et actions financés dans le cadre des 12 contrats de ville bretons et du financement du centre de ressources Politique de la ville RésoVilles, l'Etat a renouvelé des initiatives spécifiques pour venir en soutien des habitants des quartiers prioritaires de la ville pendant la période estivale.

Ainsi, 451 534 € supplémentaires ont été versés aux associations pour la mise en place d'actions dans les quartiers durant les vacances d'été, ainsi que pour le soutien des petites associations de proximité. Les dispositifs Quartiers d'été ont permis à des enfants et des jeunes de partir en colonies de vacances, de bénéficier d'activités éducatives et culturelles, mais également d'actions en faveur du développement du numérique, de prévention en santé, d'insertion vers l'emploi.

La Bretagne a, par ailleurs, bénéficié de la labellisation de 3 nouvelles cités éducatives dans les quartiers de Bellevue à Brest, de Villejean et de Maurepas à Rennes. L'objectif est de mobiliser tous les acteurs de la communauté éducative (Etat, collectivités territoriales, parents, associations, etc.) autour d'enjeux éducatifs partagés pour consolider la prise en charge des enfants et des jeunes des quartiers prioritaires de la ville depuis la petite enfance jusqu'à leur insertion professionnelle.

# Hébergement et logement des personnes déplacées d'Ukraine

L'année 2022 est tout particulièrement marquée par le déploiement de dispositifs de prise en charge au bénéfice des personnes déplacées d'Ukraine, notamment pour l'hébergement et de logement.

Des arrivées spontanées ainsi qu'une organisation d'arrivées régulières depuis l'Île-de-France ont eu lieu à partir du mois de mars 2022.

Un fort travail partenarial a été engagé pour fluidifier les sorties de l'hébergement vers le logement, notamment avec les bailleurs.

Au 31 décembre 2022, 2 357 places d'hébergement ou de logement sont occupées pour accueillir et accompagner des personnes déplacées en provenance d'Ukraine : 499 places d'hébergement, 599 places d'hébergement citoyen et 1 262 places de logements.



**10,4 M€** : crédits

mobilisés en 2022 pour l'hébergement et le logement des déplacés ukrainiens

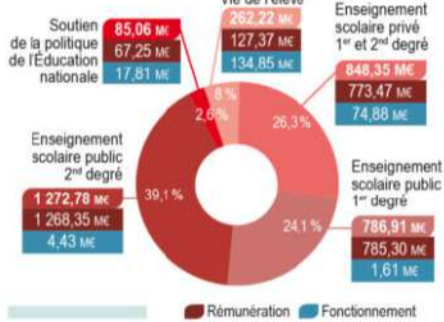
## La région académique Bretagne en 2022-2023

**ACADÉMIE DE RENNES**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Chiffres clés 2022-2023

mai mars 2023 sur sources disponibles à cette date

**3,25 milliards** d'euros de budget



**578 500** élèves

**147 003** étudiants

**4** départements  
Avec 3,374 millions d'habitants, la Bretagne rassemble 5% de la population nationale. Elle regroupe 4 départements (Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine et Morbihan).

**52 856** agents

**1 345** DIEO (personnels de direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation)

**42 414** enseignants

**2 573** ATSS (personnels administratifs, techniques, de santé et sociaux)

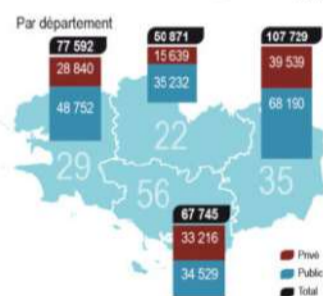
**17 626** dans le 1<sup>er</sup> degré

**422** ITRF (ingénieurs et techniciens de recherche et de formation)

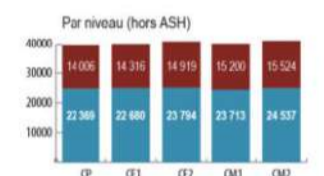
**9** BEF

L'académie comprend 9 bassins d'éducation et de formation. Ils ont été constitués, en observant les flux d'élèves depuis les collèges vers les lycées, les passerelles entre lycées, la représentation et l'équilibre des voies de formation, les bassins de vie ainsi que les moyens de communication.

**1<sup>er</sup> degré** **303 937** scolaires



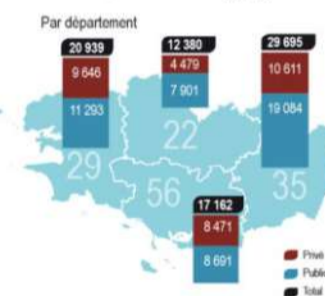
Niveau	Public	Privé	Total	% privé
Préélémentaire	66 128	42 695	108 823	38,5 %
Élémentaire	117 093	73 965	191 058	38,7 %
Enseign. Spécial	1 482	574	2 056	27,9 %
Académique	186 703	117 234	303 937	38,6 %



**2 285** écoles (public : 1 441)

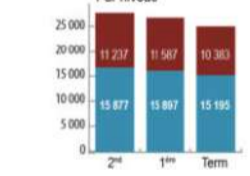
Département	Public	Privé	Total
Ille-et-Vilaine	1 441	22 351	23 792
Morbihan	29	383	412
Côtes-d'Armor	35	421	456
Finistère	56	286	342
Total	2 285	4 971	7 256

**Lycée** **80 176** lycéens



Taux moyen de réussite au bac : **94,4 %** (session 2022 (tous bacs confondus))

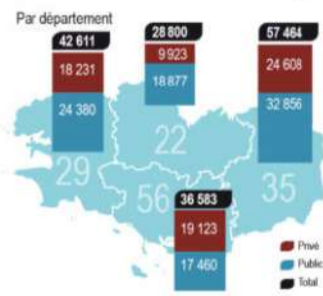
Niveau	Public	Privé	Total	% privé
2 <sup>nd</sup> à terminale	46 969	33 207	80 176	41,4 %



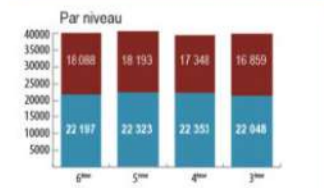
**124** lycées (public : 62)

Département	Public	Privé	Total
Ille-et-Vilaine	62	22	84
Morbihan	11	20	31
Côtes-d'Armor	28	35	63
Finistère	21	56	77
Total	124	422	546

**Collège** **165 458** collégiens



Niveau	Public	Privé	Total	% privé
Collèges	88 921	70 488	159 409	44,2 %
ULIS	1 141	577	1 718	33,6 %
SEGPA	3 511	820	4 331	18,9 %
Académique	93 573	71 885	165 458	43,4 %



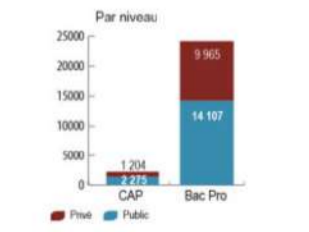
**385** collèges (public : 212) / **4** EREA

Département	Public	Privé	Total
Ille-et-Vilaine	212	47	259
Morbihan	22	61	83
Côtes-d'Armor	62	35	97
Finistère	50	42	92
Total	385	79	464

**Lycée Professionnel** **29 194** lycéens professionnels



Niveau	Public	Privé	Total	% privé
LP et SEP	17 155	11 774	28 929	40,7 %
ULIS	123	142	265	53,6 %



Département	Public	Privé	Total
Ille-et-Vilaine	36	9	45
Morbihan	22	29	51
Côtes-d'Armor	14	7	21
Finistère	38	11	49
Total	55	56	111

**Supérieur** **147 003** étudiants

Universités <sup>1</sup>	85 288
dont IUT	6 540
STS et assimilés <sup>2</sup>	21 955
CPGE	3 935
Formations d'ingénieurs	10 183
Écoles de commerce, gestion et vente	11 074
Autres écoles et formations	16 288
<b>Total<sup>3</sup></b>	<b>147 003</b>

Diplômes délivrés <sup>4</sup>	
2 948 DUT	
12 458 cursus Licence	
6 856 cursus Master	
959 diplômes d'ingénieurs	
421 cursus Doctorat	
1 164 diplômes de santé délivrés par les universités (médecine, odontologie, pharmacie)	
9 226 BTS <sup>5</sup>	
268 DCG <sup>6</sup>	

<sup>1</sup> Données INSEE 2021, hors IUT, hors formations CPGE  
<sup>2</sup> Données INSEE 2021, hors IUT, hors formations CPGE  
<sup>3</sup> Données INSEE 2021, hors IUT, hors formations CPGE  
<sup>4</sup> Données INSEE 2021, hors IUT, hors formations CPGE  
<sup>5</sup> Données INSEE 2021, hors IUT, hors formations CPGE  
<sup>6</sup> Données INSEE 2021, hors IUT, hors formations CPGE



www.ac-rennes.fr  
 Plus à jour 26 mars 2023 avec sources disponibles à cette date  
 Version 2023 en ligne à www.ac-rennes.fr  
 © 2023 Académie de Rennes  
 Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Direction des Services Académiques est formellement interdite.  
 Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Direction des Services Académiques est formellement interdite.  
 Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Direction des Services Académiques est formellement interdite.

## Garantir le bien-être des élèves

Le déploiement de l'école promotrice de santé est une démarche de labellisation des écoles et établissements du second degré, afin de développer une éducation à la santé et de former d'un pôle de formateurs académiques et d'accompagnateurs en promotion de la santé. L'accent y est mis sur le développement des compétences psychosociales des élèves.

Le renforcement de l'éducation à la sexualité a pour sa part l'objectif de promouvoir un comportement responsable dans le respect de soi et des autres (formation des personnels, diffusion d'outils).

Le programme de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'école (pHARe) continue à être déployé, et concerne en 2022/2023 toutes les circonscriptions et tous les collèges publics.

Il prévoit un accompagnement au plus près du terrain, avec la formation des équipes ressources dans les écoles et les collèges, la sensibilisation des familles et la formation d'élèves ambassadeurs.

Depuis 2018, l'académie de Rennes est particulièrement engagée dans la lutte contre la sédentarité, ce qui a permis de sensibiliser les élèves, les familles et les personnels sur l'importance d'une activité physique quotidienne.

Plusieurs opérations sont menées, en étroite collaboration avec l'ARS et la DRAJES, pour répondre à cet objectif : le défi sportif Mission Lune, les sections sportives scolaires (352 dans l'académie), la labellisation Génération 2024 (142 établissements labellisés), l'accompagnement des jeunes sportifs de haut niveau (538 élèves), l'engagement des écoles dans le dispositif 30 minutes d'activités physiques quotidiennes (plus de 500 écoles mobilisées).

 TÉLÉCHARGER

 Chapitre précédent

Chapitre suivant 

[Mentions légales](#) | [Accès au rapport d'activité 2021](#)

© Une réalisation de l'agence Voyez Large



### Hébergement des femmes victimes de violences : 47 nouvelles places créées en 2022

Mesure significative du Grenelle de lutte contre les violences faites aux femmes, l'augmentation de l'offre d'hébergement d'urgence des femmes victimes de violences s'est poursuivie en 2022 avec la création de 47 nouvelles places réparties sur les 4 départements bretons.

Cela permet de comptabiliser fin 2022, 275 places dédiées à ce public en Bretagne (contre 103 places fin 2019).

En effet, depuis 2020, 1 000 places dédiées sont créées tous les ans au niveau national, ce dont la Bretagne a pu bénéficier.

Il s'agit de places d'hébergement d'urgence et de places en allocation logement temporaire, qui ont permis d'apporter des réponses complémentaires pour la prise en charge des victimes de violences dans les territoires.

L'accès à un hébergement ou à un logement constitue très souvent une mesure urgente indispensable pour mettre une femme en sécurité d'un conjoint ou ex-conjoint violent, mais aussi un préalable à toute reconstruction pour une personne victime de violences conjugales.



47 places créées en 2022

### Prise en charge des auteurs de violences : accompagnement de plus de 200 auteurs

Pour la première année d'activité complète des deux centres de prise en charge des auteurs de violences créés en 2021 en Bretagne (CPCA Ille-et-Vilaine-Côtes d'Armor et CPCA Morbihan-Finistère), 228 auteurs de violences sexistes et sexuelles ont pu être accompagnés de manière renforcée sur l'année 2022.

Les CPCA permettent de mettre en place des parcours de prise en charge renforcée et adaptée, comportant des actions de responsabilisation, d'accompagnement psychologique, d'insertion socio-professionnelle et d'hébergement le cas échéant, dans un objectif de prévention du passage à l'acte et de la récidive.

Mesure issue du Grenelle, la création de ces deux CPCA constitue une avancée majeure en matière de lutte contre les violences faites aux femmes sur le territoire breton.



Suivi renforcé de **228**  
auteurs de violences



### Lutte contre le système prostitutionnel : une meilleure couverture du territoire et la mise en place de parcours de sortie de la prostitution

L'année 2022 a vu l'action de l'Amicale du Nid, association agréée en Bretagne pour la mise en place et le suivi des parcours de sortie de prostitution, confortée et renforcée.

L'obtention de l'appel à projet 2022 de l'agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC) a permis de démultiplier les capacités d'intervention de l'association en venant renforcer l'antenne brestoise et en permettant la création d'une nouvelle antenne à Rennes.

Ce sont aujourd'hui cinq professionnels qui interviennent sur le territoire breton.

L'action de l'association, que ce soit en termes d'accompagnement des personnes en situation de prostitution ou de sensibilisation des professionnels, se déploie sur les quatre départements bretons.

En 2022, ce sont près de 3000 personnes qui ont été contactées par l'association via ses maraudes sur internet et via les réseaux sociaux, plus de 300 professionnels sensibilisés et 85 formés aux spécificités du système prostitutionnel et 5 parcours de sortie de prostitution mis en place.

3 000 personnes contactées en 2022

## Signature le 8 mars 2022 de la nouvelle Convention régionale et académique pour l'égalité filles-garçons dans le système éducatif, à Guerlédan, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes

L'académie de Rennes porte une attention particulière à l'égalité filles-garçons. Il s'agit d'offrir à toutes et à tous les mêmes opportunités de réussite, dans un climat serein et respectueux des choix de chacun.

Un plan d'action très volontariste est déployé dans l'académie de Rennes pendant l'année scolaire 2022-2023, autour de 4 axes de travail :

- > éduquer contre les représentations stéréotypées qui alimentent les inégalités ;
- > favoriser des parcours de réussite pour les filles et les garçons et accompagner les choix d'orientation pour atteindre une plus grande mixité ;
- > offrir un cadre d'apprentissage libéré des violences sexistes et sexuelles, dont les filles sont les principales victimes dans les établissements scolaires ;
- > créer d'un label Égalité filles-garçons pour les établissements du second degré.

Dans ce cadre, en lien étroit avec la Préfecture, une nouvelle convention régionale et académique pour l'égalité filles-garçons dans le système éducatif a été signée le 8 mars 2022 à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes. Elle s'articule autour de 5 axes (pilotage au plus près des intéressés, formation des personnels, culture de l'égalité et du respect mutuel, lutte contre les (cyber)violences et mixité des filières de formation et des choix de métiers).



Signature de la convention le 8 mars 2022 à Guerlédan par le recteur d'académie et le préfet des Côtes d'Armor représentant le préfet de région

## Action du Système d'inspection du Travail (SIT) en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

En 2022, le SIT a poursuivi sa mobilisation pour la prise en compte de la réglementation relative à l'égalité entre les femmes et les hommes dans les entreprises et notamment celle relative à l'index de l'égalité salariale.

Au-delà des actions de contrôle, de nombreuses actions de sensibilisation des entreprises et des partenaires sociaux ont été menées par les DEETS et la DREETS : organisation de réunions, conférence de presse, interventions dans des clubs d'entreprise...

L'action des services s'est également concentrée sur la négociation collective et le contrôle de la couverture des entreprises par accord ou plan d'actions et a été renforcée par la mise en place d'une offre de services locale aux entreprises pour l'accompagnement à la négociation collective, avec le conventionnement de structures dédiées.

A l'issue de ces interventions, les 1<sup>ers</sup> éléments d'impact démontrent :

- > une appropriation de l'index par les entreprises assujetties en Bretagne : publication de l'index par 85,83 % des entreprises en 2022 contre 44 % en 2019 ;
- > une note régionale 87 supérieure de 1 point avec la note nationale et un fort taux d'entreprises (93,35 %) présentant une note supérieure au seuil de 75 points ;
- > un taux de couverture des entreprises par accord ou plan d'actions qui progresse très faiblement.
- > l'effet probant des procédures de sanction en cas de manquements constatés : mises en demeure et pénalités financière, qui donnent lieu quasi systématiquement à régularisation par les entreprises.

La mobilisation des services a porté également sur les conditions de retour de congé de maternité, les agissements sexistes et le harcèlement sexuel, ainsi que sur les conditions de travail des femmes.

En 2022, **85 %** des entreprises assujetties ont publié l'index de l'égalité salariale (contre **44 %** en 2019).

## Femmes et ruralité : des actions pour favoriser l'accès aux droits et l'insertion socio-professionnelle des femmes en milieu rural

Lancé en 2022, un nouvel appel à manifestation d'intérêt (AMI) en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les territoires ruraux a permis de déployer sur le territoire breton différentes actions portant sur l'accès aux droits (fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles en centre ouest breton ; pôle ESS du pays de Fougères).

Lauréate 2021 de cet AMI, l'association Hector et Nestor a initié en Ille et Vilaine sa tournée bretonne de projections-rencontres autour de leur documentaire "Croquantes", qui vise à valoriser et mettre en lumière les femmes dans les métiers agricoles.

Cette tournée se prolongera en 2023 sur les départements des Côtes d'Armor, du Finistère et du Morbihan.

Autour de cette thématique et de la volonté du Gouvernement de renforcer les politiques publiques en matière d'insertion socio-professionnelle des femmes en territoires ruraux, le 8 mars 2022 une table ronde sur « l'insertion professionnelle et levée des freins à l'emploi des femmes en milieu rural » s'est tenue à Rennes, en présence de Joël Giraud, Secrétaire d'Etat chargé de la ruralité.



Déplacement à Rennes le 8 mars 2022 de Joël Giraud, secrétaire d'Etat chargé de la ruralité



## Des administrations de l'État qui continuent à s'engager pour plus d'égalité dans leur fonctionnement

L'engagement des services de l'État en matière d'égalité s'est poursuivi en 2022, ainsi que l'animation du réseau des référentes et référents égalité femmes-hommes des services de l'État en région.

Il est en effet important de permettre aux différentes administrations de l'État de partager leurs pratiques, leurs stratégies, et, le cas échéant, de mutualiser des actions.

Certaines administrations ont à nouveau pu bénéficier d'un soutien financier du fonds en faveur l'égalité professionnelle (FEP) afin de mener à bien leurs actions en faveur d'une plus grande égalité. C'est le cas de l'institut national des sciences appliquées (INSA) qui s'est vu allouer une dotation pour mener, avec un ensemble d'établissements d'enseignement supérieur rennais, des actions de prévention et de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles.

Les différents services de l'État en région ont également poursuivi leurs actions dans le cadre de leur labellisation "Égalité, diversité".

 TÉLÉCHARGER

 Chapitre précédent

Chapitre suivant 

## Chapitre 8 : Santé et protection des populations



### Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

La Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté poursuit deux objectifs : favoriser la sortie de la pauvreté par le retour à l'emploi et lutter dès l'enfance contre les pertes de chances.

Depuis 2019, la stratégie s'appuie sur une animation territoriale incarnée des commissaires régionaux à la lutte contre la pauvreté, chargés notamment de faire vivre la concertation avec les acteurs et de donner une impulsion à la participation des personnes concernées.

En 2022, l'État a contractualisé la mise en œuvre d'actions avec les conseils départementaux des Côtes d'Armor, du Finistère et d'Ille-et-Vilaine ainsi qu'avec les deux métropoles et la Région pour un montant global de 4,3 M€. Par ailleurs, 63 projets d'associations ont été directement soutenus pour un montant total de 2,1 M€.

*Exemple de projet soutenu (subvention de 34 000 € au C.R.E.A.I – Centre Régional d'Etudes et d'Actions pour l'Insertion) : Expérimenter et professionnaliser le pair-mentorat comme levier de l'autodétermination des jeunes ayant un parcours en protection de l'enfance.*

*Les jeunes sont accompagnés (sur tous les plans : accès aux droits, au logement, à la santé, à la culture et aux loisirs, budget...) dans leurs premiers pas vers l'autonomie par un jeune adulte qui a connu le même cheminement et a pu en retirer des enseignements.*

*Le mentorat étant une relation à double-sens (équilibrée et réciproque), cette expérience constitue pour le mentor une expérience enrichissante personnellement mais aussi professionnellement.*

[En savoir plus](#)

Contractualisations à hauteur de **4,3 M€**

**63** projets directement subventionnés pour **2,1 M€**

### Les douanes et la protection du consommateur

La lutte contre les grands trafics (stupéfiants, tabac, contrefaçons) est une priorité d'action pour les services douaniers de Bretagne. Elle maintient également un haut niveau de contrôle sur des produits du quotidien.

Sur tous les vecteurs de contrôle (routier, fret postal, aéroportuaire, ferroviaire), les services ont relevé près de 500 constatations concernant les stupéfiants pour un montant de plus de 1,7 M€.

Plus de 700 kg de tabac ont été saisis également sur ces vecteurs de contrôles, dans le cadre de la revente illégale de tabac, alors qu'il s'agit d'un monopole exercé par les buralistes et sous tutelle de l'administration des douanes.

Agissant pour la protection des populations, la douane a saisi près de 11 400 articles de contrefaçons. Ces articles sont le plus souvent des vêtements, jouets, médicaments, cosmétiques, équipements de protection individuel... qui peuvent se révéler potentiellement dangereux pour la santé, ou lors de leur utilisation. Près de 920 constatations ont ainsi été relevées en 2022 sur des marchandises dangereuses pour les populations. Ces constatations ont été réalisées lors de contrôles sur le fret postal et fret express ; l'essor du e-commerce constitue un nouvel axe de vigilance pour les services au regard du volume de colis échangés.

Saisies de stupéfiants : **1,7 M€**, de tabac : **700 kg** et de contrefaçons : **11 400** articles.

Saisies de **10** armes et de **35** parties d'armes non déclarées.



Scellés judiciaires de contrefaçons

### Gestion d'alertes de produits alimentaires dangereux



Les alertes lancées en matière alimentaire ont fortement impacté l'activité des services de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (CCRF) en région Bretagne.

Le pilotage de ces alertes a été l'une des préoccupations fortes de 2022 : les seules alertes lancées concernant des pizzas surgelées, puis des chocolats à destination des enfants, ont généré plus de 1 100 contrôles des agents de la DGCCRF en poste dans les directions départementales de la protection des populations (DDPP) bretonnes, afin de vérifier l'effectivité de mesure de retraits/rappels et d'assurer la protection des consommateurs.

L'enjeu sanitaire était majeur, puisque ces deux alertes faisaient suite à des cas de syndromes hémolytiques et urémiques graves signalés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 sur le territoire national pour l'une, et de cas de salmonelloses pour l'autre.

Plus de **1 100** contrôles sur l'effectivité de retraits et de rappels de pizzas surgelées et de chocolats à destination des enfants

## Campagne nationale de contrôle des stations-services par le service métrologie légale

La Direction générale des Entreprises a piloté et coordonné en 2022 une campagne nationale de contrôle des ensembles de mesurage routier distribuant du carburant automobile au sein des stations-service, à laquelle le service métrologie de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bretagne a pris une part active.

Ces contrôles contribuent à assurer la loyauté des transactions commerciales et l'application correcte de la réglementation au bénéfice de la compétitivité des entreprises et de la protection des consommateurs.

Ainsi, 102 établissements répartis sur les 4 départements bretons ont été contrôlés.

Cette opération nationale a permis également de contrôler a posteriori les interventions des organismes vérificateurs/réparateurs. Il en ressort que la très grande majorité des utilisateurs respectent la réglementation spécifique au pesage. Moins de 2% des instruments contrôlés n'étaient pas conformes aux dispositions réglementaires de métrologie légale.

Les non-conformités relevées concernaient principalement la dégradation de scelllements de l'instrument (qui empêche un dérèglement volontaire), ou le dépassement de la date de réalisation des contrôles périodiques réglementaires.

D'autre part, le service a pu confirmer que les organismes intervenants (vérificateurs et réparateurs) respectent dans l'immense majorité des cas leurs obligations réglementaires.

+ de 100 stations-services contrôlées



Opération « coup de poing » dans les stations essences

## Veiller à la régularité des échanges et à la préservation du pouvoir d'achat

1 850

contrôles effectués  
en Bretagne

Les 31 enquêtes du programme national d'enquêtes de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes déclinées en région Bretagne ont fait l'objet d'un pilotage spécifique au sein de la direction régionale pour l'économie, l'emploi, le travail et les solidarités durant toute l'année 2022.

Ces contrôles visent à assurer la confiance des consommateurs et la protection des entreprises respectueuses de la réglementation, dans un contexte de relocalisation, de promotion du développement de la culture alimentaire française et de l'emploi dans ces filières.

Ils ont également pour objectif de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs, en couvrant les secteurs de l'économie les plus propices aux fraudes et aux arnaques, en ciblant notamment des publics vulnérables.

L'enquête « Economie touristique » en particulier a donné lieu à plus de 1 000 contrôles, en parallèle notamment des inspections effectuées dans le cadre de la lutte contre les fraudes dans la filière « agriculture biologique » ou encore de la lutte contre les fraudes sur les marquages « made in France ».

## Lutte contre la fraude dans la filière des transports et partage d'expertise de la France avec l'Irlande

Les 11 et 12 octobre, sur le port de Roscoff, les contrôleurs des transports terrestres ont partagé leur expertise avec leurs homologues irlandais en matière de lutte contre la fraude au chronotachygraphe.

En effet, 4 000 véhicules sont contrôlés chaque année sur les routes de Bretagne. Pour ce faire, les contrôleurs de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement disposent d'une mallette anti-fraude. Il s'agit d'une tablette permettant de se connecter sur les systèmes informatiques embarqués des poids-lourds pour accéder aux différentes données (vitesse, consommation, paramètre d'étalonnage du chronotachygraphe...). C'est un outil dont ne disposent pas les contrôleurs irlandais et qui les a particulièrement intéressés.

Ce partage d'expertise illustre une collaboration entre les deux pays qui s'inscrit dans le long terme, dans un objectif commun de concurrence loyale entre les entreprises, de protection des travailleurs et de sécurité routière.

+ de 4 000 véhicules  
contrôlés sur les routes bretonnes



Contrôle avec la tablette multimarque

En savoir plus

TELÉCHARGER

Chapitre précédent

Chapitre suivant



### Soutien de l'État à l'investissement dans la recherche publique

Le contrat de plan État-région (CPER) 2021-2027 mobilise 400 M€ spécifiquement en faveur de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, dont 130 M€ de soutien à l'investissement dans des équipements lourds et structurants au sein des laboratoires de recherche en Bretagne.

Construit au travers d'un échange avec l'ensemble des communautés scientifique, ce volet du CPER est décliné au travers de 21 méta-projets qui fédèrent les communautés scientifiques dans une ambition collective.

Les sujets sont directement en lien avec les enjeux sociétaux d'avenir et articulés avec les axes d'excellence scientifique de la Bretagne repris dans la nouvelle stratégie de recherche et d'innovation bretonne : recherche marine, numérique responsable et sécurisé, santé et bien-être, alimentation et agriculture, industrie pour une production durable.

Ces projets contribuent à renforcer la place de la Bretagne au sein de l'écosystème de la recherche européenne.

A titre d'exemple le projet ObsOcean qui rassemble l'Ifremer, l'Université de Bretagne Occidentale et le SHOM vise à consolider la position française dans le domaine de l'observation de l'océan au service des outils simulations du climat. L'ensemble des acteurs se sont réunis avec les financeurs le 17 janvier 2022 afin de mettre en avant la cohérence du soutien de l'Etat à la fois dans le CPER et au travers de l'appel à projets « Equipex + » de France 2030 pour accompagner la coordination des infrastructures d'observation marines françaises et ainsi participer au système mondial d'observation de l'océan (Global Océan Observing System).



Position des flotteurs Argo français



Flotteurs Argo en mer

### Inauguration de la nouvelle halle technologique de l'Institut d'électronique et des technologies du numérique à Rennes

Cette nouvelle halle technologique, inaugurée le 22 septembre 2022, est un outil exceptionnel au service de la recherche.

Elle permet de mettre en œuvre des expérimentations de pointe pour le bio-électromagnétisme (étude des interactions électromagnétiques avec le vivant), la technologie des puces RFID, les technologies très haut-débit sub-téraherz, le développement de systèmes radars pour l'observation et le suivi environnemental, ou encore l'imagerie électromagnétique et les études de propagation dans les milieux complexes.



Une des chambres anéchoïques de la halle technologique

### Plateformes de recherche en Bretagne

> Accroître l'ouverture des équipements de recherche aux entreprises du territoire

La Bretagne dispose d'un réseau de plateformes de recherche de pointe. Celles-ci couvrent l'ensemble des disciplines scientifiques et offrent ainsi un large spectre d'expertise d'excellence.

Afin d'accroître la lisibilité de cette expertise pour accompagner l'innovation portée par les entreprises, l'État et la Région ont proposé en 2022 un dispositif original qui vise à financer le recrutement d'ingénieurs au sein des plateformes qui s'engagent dans une démarche de construction d'offre de service pour les entreprises.

Le 1<sup>er</sup> appel à projet a permis de sélectionner deux plateformes de recherche : NanoRennes (domaine de la nanoélectronique) et H2P2 (domaine de santé). Ces deux plateformes bénéficient donc d'un soutien de 100 k€ chacune pour le recrutement d'un chargé de développement commercial et technique pendant deux ans.

> Journée de l'association nationale des plateformes technologiques à Rennes le 22 octobre 2022

Les plateformes technologiques (PFT) labellisées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche associent un ou plusieurs lycées et un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur autour d'un savoir-faire et de moyens technologiques précis. Leur action est double : transférer des technologies innovantes, notamment dans les PME de leur territoire, et former les élèves et étudiants à travers des projets d'innovation. Elles bénéficient du soutien de l'État, notamment dans le cadre du contrat de plan Etat-région.

En 2022, la journée de l'association nationale des PFT s'est tenue à Rennes, avec l'implication des services de la délégation régionale académique pour la recherche et l'innovation.



Nano-Rennes

## France 2030, un soutien massif à la recherche et l'innovation

Annoncé par le Président de la République fin 2021, France 2030 est un plan d'investissement doté de 54 Mds €, qui doit permettre de rattraper le retard industriel français, investir massivement dans les innovations, soutenir la transition écologique et accompagner l'émergence des compétences de demain par la formation.

Le déploiement de ce plan sur les territoires a été relayé par une mobilisation forte et transversale des services déconcentrés de l'Etat. Ainsi, ils se sont mobilisés sur plusieurs objectifs de France 2030, dont les filières du numérique, l'agroalimentaire et les grands fonds marins, avec notamment l'accompagnement des porteurs de projet.

Les établissements d'enseignement et de recherche bretons ont d'ores et déjà reçu un soutien de 65 M€, le secteur du numérique à hauteur de 5,4 M€ et le secteur agricole et alimentaire à hauteur de 2,2 M€.

Parmi ces projets soulignons le projet IRIS-E porté par l'université de Rennes qui ambitionne de renforcer l'impact académique, socio-économique et international de l'Université de Rennes en faveur de la transition environnementale.

IRIS-E 

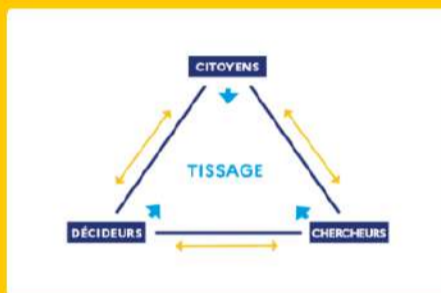
**65 M€** pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche

**5,4 M€** pour le secteur agricole et alimentaire

**2,2 M€** pour le numérique

### « Science avec et pour la société », label obtenu pour le projet rennais Tissage

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche souhaite redonner une dynamique au pacte entre les chercheurs et les citoyens, en multipliant les interactions. La stratégie repose sur une conviction : la relation science-société doit aujourd'hui être reconnue comme une dimension à part entière de l'activité scientifique.



Dans ce cadre, des labels nationaux et moyens inédits sont mobilisés. La délégation régionale académique pour la recherche et l'innovation (DRARI) diffuse les informations au sein du réseau des acteurs de la recherche et peut accompagner les porteurs de projets.

Le projet « Triptyque Science Société pour AGir Ensemble » (TISSAGE) proposé par l'Université de Rennes, ses établissements-composantes et l'Université Rennes 2 a ainsi été labellisé « science avec et pour la société » en avril 2022 pour une durée de trois ans.

Le projet TISSAGE a pour ambition de mettre en œuvre un dialogue entre science et société, notamment sur des sujets en rapport avec les transitions environnementale, de santé, numérique ou sociétale.

Il doit faire se rencontrer, se connaître et se comprendre citoyens, chercheurs et décideurs pour faire société et agir ensemble. Il s'agit d'impliquer l'ensemble des acteurs dans toutes les étapes de la production de la science afin de mettre en œuvre une réelle recherche participative.

### Fêtes de la science 2022 - " L'Océan, un monde à explorer "

Dans le cadre de la Fête de la science 2022, la fondation Tara Océan, l'association Le Bruit du Vent et l'Espace des sciences/Maison de la Mer ont organisé un événement unique alliant maritime, scientifique et culturel : "L'Océan, un monde à explorer".

Cet événement, qui a eu lieu en présence de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a été couronné par le retour de la goélette Tara qui a rejoint son port d'attache à Lorient après deux ans d'expédition.

L'objectif de la mission intitulé « Microbiomes » était de comprendre le fonctionnement des micro-organismes marins et surtout leur variation face au changement climatique et aux pollutions. Ces micro-organismes d'une grande diversité jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes océaniques.



Affiche du retour de la goélette/fête de la science 2022

 TÉLÉCHARGER

 Chapitre précédent

Chapitre suivant 

## Chapitre 10 : Moderniser et simplifier l'État en région



### Développer et amplifier le recours aux achats responsables

La Plateforme régionale des achats de l'État (PFRA) a poursuivi le développement de l'intégration des considérations environnementales et sociales dans les achats interministériels régionaux. Elle adapte ses exigences au secteur économique local en renforçant sa connaissance du tissu économique breton par le sourçage. Elle adapte ses cahiers des charge et son allotissement pour favoriser la réponse des opérateurs économiques du territoire.

En effet, la commande publique est un levier puissant pour la transition écologique et énergétique.

A ce titre, afin de permettre des échanges acheteurs/entreprises, la PFRA a organisé le 10 octobre 2022 les 5èmes rencontres de l'achat public sur le thème « la commande publique face aux défis de la transition écologique ». Les acheteurs de l'Etat et des collectivités locales ont pu échanger avec des entreprises exposantes sur leurs réalisations innovantes en matière de transition écologique, autour de 3 thématiques : numérique durable, mobilités durables et bâtiment durable.

Par ailleurs, sur le volet insertion sociale, la PFRA Bretagne poursuit sa dynamique notamment en participant aux travaux d'un groupe de travail pour l'achat inclusif sur le département d'Ille-et-Vilaine visant à construire et mettre en œuvre un plan d'actions pour le développement de l'achat public auprès des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE). L'objectif pour la PFRA Bretagne est d'essaimer les bonnes pratiques et actions vertueuses à l'ensemble du territoire breton.

**+ de 380 M€** d'achat public de l'État en Bretagne en moyenne chaque année

**300 000 €** d'économies en 2022 sur les marchés PFRA

**50 %** de marchés interministériels régionaux notifiés à des TPE/PME



Salon de l'achat public

### La Mission régionale de conseil aux décideurs publics

La direction générale des Finances publiques propose à l'ensemble des décideurs publics une offre de conseil indépendante et gratuite dans les domaines budgétaire et comptable, financier, fiscal, économique et patrimonial.

Cette mobilisation de toute l'expertise des services de la DGFIP s'opère auprès des ordonnateurs locaux grâce aux conseillers aux décideurs locaux (CDL) implantés sur l'ensemble du territoire breton et/ou, pour les dossiers complexes à enjeux ou à dimension régionale, au sein de la mission régionale de conseil aux décideurs publics (MRCDP).

Les CDL peuvent par exemple accompagner les collectivités dans l'amélioration de la qualité comptable, la dématérialisation des procédures, l'optimisation de la chaîne d'exécution de la dépense, etc.

Au total, en 2022, la MRCDP est intervenue auprès de 12 partenaires institutionnels et les CDL ont réalisé plus de 20 000 actions auprès des collectivités. Ces actions peuvent s'insérer dans des partenariats formalisés avec les collectivités concernées.

La MRCDP a notamment accompagné des collectivités souhaitant procéder à la construction ou la rénovation d'équipements sportifs d'ampleur (complexe sportif, stade de football), de structures médico-sociales ou encore sur des projets universitaires, sur l'ensemble du territoire breton.



## Des travaux immobiliers sur le patrimoine de l'État guidés par les enjeux de transition énergétique

En 2022, les services de l'État, notamment la Mission Politique Immobilière de l'État (MRPIE), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) ont été particulièrement mobilisés sur la mise en œuvre des plans de relance et résilience.

Le gouvernement a décidé en 2021 et 2022 la mise en place de programmes exceptionnels d'amélioration de la performance et de sobriété énergétiques à travers ces plans.

Le plan de relance, décidé avant la crise énergétique, avait pour but de franchir une première étape vers l'atteinte des objectifs assignés par le décret tertiaire à l'horizon 2050.

Les services de l'État en région se sont fortement mobilisés pour suivre, assister, conseiller les porteurs de projets et le bilan au 31 décembre 2022 montre la bonne exécution des opérations retenues dans le cadre du plan de relance.

Ainsi, sur les 218 opérations programmées depuis 2021 pour un montant de 110 M€, 213 ont été engagées pour 109 M€. Les gains énergétiques et les économies de gaz à effet de serre sont notables, permettant un saut substantiel dans l'amélioration énergétique du patrimoine.

Deux plans de résilience ont été mis en œuvre afin de contribuer aux mesures de sobriété énergétique imposées consécutivement à l'augmentation des prix de l'énergie, le second ayant été décidé à l'automne 2022.

Ces deux plans bénéficient à 376 projets bretons, avec un accent mis sur les raccordements aux réseaux de chauffage urbains, gages de stabilité des coûts du Kwh et de décarbonation de l'énergie grâce à un mixte énergétique laissant une large part à la biomasse.

Près de **600** projets visant à améliorer la performance de l'immobilier et à encourager la sobriété énergétique accompagnés.

## Mise en place d'une nouvelle gouvernance régionale autour des thématiques de mobilité et d'attractivité de la fonction publique



Comité régional des responsables RH

Déclinant la stratégie territoriale RH de l'État lancée en avril 2022 par le ministère de la transformation et de la fonction publique, la feuille de route régionale RH de l'État en Bretagne a été co-construite par la plateforme régionale RH (PFRH) de Bretagne et les services de l'État en région.

Adoptée lors du comité de l'administration régionale de juillet 2022, elle a été présentée devant le nouvel organe de gouvernance, le Comité régional des responsables RH élargi aux trois fonctions publiques, installé le 29 novembre 2022.

Dans l'objectif de renforcer l'attractivité des emplois proposés par les services de l'État et de développer les parcours professionnels des agents, cette feuille de route régionale RH a pour vocation première de mobiliser les employeurs publics afin de développer la rencontre entre l'offre et la demande d'emplois publics.



Parallèlement, la PFRH Bretagne s'est impliquée dans l'organisation d'un atelier interrégional RH (Bretagne, Pays de Loire, Normandie) sur le thème de l'attractivité de la fonction publique pour les jeunes générations, le 24 novembre 2022.

Réunissant plus de 100 participants avec l'intervention de spécialistes RH, des témoignages de jeunes agents publics et d'étudiants et le retour d'expérience d'employeurs ayant mis en place une démarche de recrutement innovant, ce webinaire, disponible en replay : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/toutes-les-actualites/comment-attirer-et-fideliser-les-nouvelles-generations-dans-la-fonction-publique>, s'est articulé sur les thématiques suivantes :

- Comment le rapport au travail évolue chez les jeunes générations et quels sont les éléments susceptibles de développer l'attractivité de la fonction publique pour les plus jeunes ? En quoi les missions et les métiers de la fonction publique peuvent répondre à ces attentes ?
- En particulier, comment les missions de service public peuvent-elles être valorisées en termes de recherche de sens au travail ?
- Quelles actions concrètes permettent de toucher les jeunes générations en matière de marque employeurs, de canaux et de recrutement ? Quelles sont les évolutions à apporter à nos processus de recrutement ?

## Transformation numérique de l'État et des collectivités : un bilan du plan de relance 2021-22 très positif pour la Bretagne

Le plan de relance transformation numérique de l'État et des territoires (500 M€) est structuré autour de deux fonds : « innovation et transformation numérique » (ITN) et « Sac à dos numérique de l'agent public » (SNAP). L'État en Bretagne a déposé et soutenu de nombreux projets importants bénéficiant de plus de 7 M€ de financements sur la période 2021 et 2022.

Quelques exemples :

> Le projet « PorTRéA » dresse un portrait territorialisé de la relation e-administrative et interroge la manière dont les habitants peuvent faire face aux exigences numériques de la relation administrative dématérialisée. Il s'intéresse aux ressources dont les individus disposent ou qu'ils peuvent mobiliser sur le territoire et sur leurs conditions d'activation. Le projet est entré dans sa 2ème phase, avec un déploiement du dispositif PorTRéA aux établissements publics de coopération intercommunale volontaires sur l'ensemble du territoire breton en 2023.

> Le projet "Reg@te NUM Accas Saint-Brieuc" est lauréat à hauteur de 100 k€ de crédits Relance. Dans ce cadre, le Ti-Lab a accompagné et animé un projet dans le quartier prioritaire politique de la ville (QPV) de Saint-Brieuc sur l'accès à la formation professionnelle, avec quatre nouvelles formes d'actions et de médiations auprès des habitants pour mieux les impliquer et les entraîner dans un parcours de formation professionnelle. La réflexion a également porté sur la répliquabilité du projet à d'autres QPV de la région.

> Le secrétariat général pour les affaires régionales, avec l'appui des préfetures de département et des directions départementales des territoires et de la mer, a aussi géré plus de 2,4 M€ de crédits déconcentrés de la Relance qui ont permis d'accompagner la transformation numérique de plus de 150 collectivités territoriales, notamment s'agissant de la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Plus de **7 M€** de financement Relance pour les projets de l'État et de ses partenaires captés en Bretagne en 2021-22

Plus de **150** projets de collectivités financés en Bretagne pour leur transformation numérique.



Portrea

## Expérimentation d'usage réussie du parapheur électronique en 2022 : lancement de la généralisation du PéATE en Bretagne



Logo du parapheur électronique de l'administration territoriale de l'État

Le SGAR Bretagne a mené en 2022 une expérimentation d'usage du parapheur électronique. Au total six services ont pris part à ce test (DREAL, DRAAF, SGCD35, Préfecture 35, SGAR...).

La méthode a placé les agents au cœur de la réflexion, afin de tester dans des conditions réelles la mise en place d'une solution « agile » de parapheur électronique, avec un accompagnement de designers (DXO) :

 Cliquez ici pour découvrir l'outil

Le parapheur électronique a démontré sa capacité et plus-value :

- pour répondre aux nouvelles organisations plus agiles de travail (évolutions liées au télétravail notamment) ;
- pour faire des économies, notamment de consommables, et répondre aux enjeux de sobriété énergétique ;
- pour rendre plus efficace le processus de validation.

près de **1 000** parapheurs en circulation

plus de **150** utilisateurs clés et près de 5 000 connexions

## Feuille de route de la donnée : lancement de Budget.DataBretagne

Dans le cadre de sa feuille de route de la donnée de l'État en Bretagne et de ses usages, le projet « Reg@te NUM DATA ETAT » a été lauréat du plan de relance en 2022, pour plus de 200 K€, pour expérimenter une nouvelle infrastructure de partage et de réutilisation de la donnée de l'État.

Le secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) Bretagne et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), avec le concours du groupement d'intérêt public SIB, ont mis en production en 2022 une infrastructure qui vise à :

- > développer l'interopérabilité à la source des différents gisements de données de suivi budgétaire ;
- > créer des outils (tableaux, cartes dynamiques, bases de données) avec actualisation automatique, qui permettent un suivi territorialisé ;
- > proposer des applications prêtes à l'emploi, avec notamment l'entrée en production d'une 1ère application : budget.databretagne.fr, qui permet de générer de façon sécurisée des tableaux de bord dynamiques.

Ce projet a été présenté par Acteurs Publics durant le mois de l'innovation publique le 16 novembre 2022 à la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) :

<https://acteurspublics.fr/webtv/emissions/le-mois-de-linnovation-publique/quelle-infrastructure-de-la-donnee-de-letat-et-queles-reutilisations-dans-la-region-bretagne>

Il sera particulièrement suivi en 2023 au vu des résultats attendus.

Plus d'**1** million de données budgétaires de l'Etat

Un financement de plus de **200 K€** obtenu du plan de relance

 TÉLÉCHARGER

 Chapitre précédent

## Focus | La sécurité des agents de la route

### Lancement de la campagne « Respectez leur travail, respectez-les ! »

Agressions physiques, menaces, insultes, jets d'objets... la Direction interdépartementale des routes (DIR) Ouest tire la sonnette d'alarme !

Alors qu'ils assurent la sécurité des usagers de la route au quotidien, les agents des DIR sont chaque jour confrontés, en plus des risques d'accidents, à de nombreuses incivilités de la part des usagers. Les comportements irrespectueux des conducteurs, qui vont parfois jusqu'à la mise en danger des agents, sont punis par la loi.

La DIR Ouest a déployé la nouvelle campagne nationale du ministère des Transports « Respectez leur travail, respectez-les ! », pour dénoncer les incivilités subies par ses agents en charge de l'exploitation et de l'entretien des routes.

Cette campagne a plusieurs objectifs :

- interpellés sur la notion d'incivilités et dénoncer les incivilités ;
- faire prendre conscience des comportements inappropriés de la part des usagers ;
- faire mieux connaître la gravité des sanctions pénales encourues par les usagers de la route pour les dissuader d'adopter de tels comportements ;
- soutenir les agents et valoriser leur travail.

Le 25 avril 2022, le préfet de région a tenu une conférence de presse, en présence des agents de la DIR Ouest, pour sensibiliser à ces enjeux.

[En savoir plus](#)

**800** agents à la DIR Ouest, qui interviennent  
**365** jours par an et 24h sur 24



**57 800** interventions (accidents, pannes, chantiers...) en 2022



[TÉLÉCHARGER](#)

## Focus | Le Ti Lab : 5 ans d'innovation publique

### Une année 2022 qui a permis d'amplifier les actions du Ti LAB pour innover en région grâce au plan de Relance

La préfecture de région a été lauréate en 2019 d'un appel à projets au titre du Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP). Intitulé Trans@te, le projet vise à accompagner la transformation de l'action et des administrations territoriales de l'État en Bretagne. Les services de l'État en région disposent ainsi d'une enveloppe de 0,7 M€ sur 4 ans (2019-2023) pour transformer et moderniser l'action publique en Bretagne.

Le projet Tr@ansate s'articule autour de 3 volets :

- > transformation publique avec le Laboratoire d'innovation publique : le Ti Lab ;
- > accès aux services publics dont avec la démarche LabAcces du Ti Labs sur l'accès aux droits et au numérique ;
- > numérique (audits systèmes et réseaux et montées en compétence des agents).

Le Ti Lab a fêté ses 5 ans le 18 novembre 2022 dans le cadre du Mois de l'innovation publique.

En 5 ans, il a facilité plus d'une centaine de projets impliquant plus de 27 500 agents et plus de 6 000 usagers dans leur co-construction. 8 projets du Ti Lab sont maintenant passés à l'échelle nationale et plus de 300 ateliers se sont tenus dans toute la Bretagne. Cette belle réussite du partenariat Etat – Région a été célébrée à l'occasion de l'anniversaire du Ti Lab et mise en valeur à Rennes et au niveau national par la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP).

Le Ti Lab a pleinement bénéficié des effets du Plan de relance et a obtenu sur appel à projets plus de 1,5 M€ pour augmenter son activité et financer de nouveaux projets (Portraits de Territoires de la Relation E-Administrative, réflexion sur les labs du futur (projet Labonautes), projets sur l'accueil des publics et de l'insertion et de la formation professionnelle...).

[➔ Labaccès : le Portrait Territorialisé de la Relation e-Administrative](#)

Au vu de cette activité renforcée, le Ti Lab a recruté 5 nouveaux collaborateurs fin 2022 dans le cadre du programme de la DITP « d'internalisation des compétences » afin, principalement, d'internaliser des compétences plus importantes de designers au sein de l'équipe pour les projets d'innovation et de transformation publique.

Le Ti Lab compte aussi une communauté d'innovateurs et facilitateurs publics très active.

Ce groupe de 35 agents publics fondateurs venant de 14 administrations et collectivités différentes ont créé collectivement le guide UTILO qui est maintenant téléchargeable en version dématérialisée pour faciliter à tout à chacun l'organisation et l'animation de ses séquences de créativité.

[➔ UTILO](#)

Diffusé au niveau national, Utilo rencontre un réel succès et un site Internet dédié et interactif sera lancé en 2023.

### 5 ans du Ti Lab 2017-2022

**32** projets « Ti Lab » accompagnés

**24** achevés

**68** expérimentations



**32** dispositifs lancés à l'échelle régionale dont

**8** dispositifs conçus au Lab & passés à l'échelle nationale

**135** projets accompagnés de manière plus ponctuelles

**122** achevés

**1 450** ateliers dont **325**  
directement sur les territoires

**26 500** participants  
(agents et partenaires)

**7 000** citoyens usagers  
impliqués en co-construction

**140** membres impliqués  
dans la communauté Ti Lab

**35** membres fondateurs  
de la communauté UTILO  
qui réunit **400** curieux à  
travers la France

**2 470** agents  
présents aux formations  
sur l'innovation publique et  
sociale



### UtiLO, kezaiko ?

Un intérêt commun pour la facilitation, les pratiques collaboratives



Des temps forts



Une communauté



Un outil numérique (travail en cours)



Un corpus d'outils version papier

UTILO

TÉLÉCHARGER

## Contacts

### Contributeurs

Ce rapport d'activité rend compte des actions menées par les services de l'État en région Bretagne pour l'année 2022. Les services contributeurs sont :

**ARS**

-  
L'Agence Régionale de Santé

[EN SAVOIR PLUS](#)

**DIR OUEST**

-  
La Direction Interdépartementale des Routes Ouest

[EN SAVOIR PLUS](#)

**DIRM NAMO**

-  
La Direction Interrégionale de la Mer Nord Atlantique-Manche Ouest

[EN SAVOIR PLUS](#)

**DRAAF**

-  
La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

[EN SAVOIR PLUS](#)

**DREAL**

-  
La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

[EN SAVOIR PLUS](#)

**DRAJE 8**

-  
La Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

[EN SAVOIR PLUS](#)

**DRAC**

-  
La Direction Régionale des Affaires Culturelles

[EN SAVOIR PLUS](#)

La Direction régionale des Douanes

[EN SAVOIR PLUS](#)

**DREET 8**

-  
La Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

[EN SAVOIR PLUS](#)

**DRFIP**

-  
La Direction Régionale des Finances Publiques

[EN SAVOIR PLUS](#)

**SGAR**

-  
La Préfecture de la région Bretagne et le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales

[EN SAVOIR PLUS](#)

Le Rectorat de l'académie de Rennes

[EN SAVOIR PLUS](#)

## Mentions légales

Le site internet du rapport d'activité des services de l'État en région Bretagne est géré par le Secrétariat général pour les affaires régionales de Bretagne.

### Préfecture de la région Bretagne, Préfecture d'Ille-et-Vilaine

81 bd d'Armorique  
35 026 RENNES Cedex 9  
[sgar@etat94026.gouv.fr](mailto:sgar@etat94026.gouv.fr)

**Directeur de la publication**  
Monsieur Emmanuel BERTHIER, Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine

**Directeur de la rédaction**  
Monsieur Jean-Christophe BOURSIN, Secrétaire général pour les affaires régionales de la région Bretagne

**Rédaction**  
Les services de l'État en Bretagne, coordonnés par Monsieur Olivier MALATTIA et le Bureau d'appui aux politiques publiques du secrétariat général pour les affaires régionales  
Conception, création, réalisation technique et intégration des contenus : [Agence Yves Lape](#)

### Développement et hébergement du site

Le site [www.activites-etat-bretagne.fr](http://www.activites-etat-bretagne.fr) a été développé à l'aide du CMS WordPress.  
Il est hébergé par la société :  
IODIA,  
22 rue de l'Ébonnière  
35510 Cesson-Sévigné

### Droit d'auteur

Le présent site est la propriété de la préfecture de la région Bretagne, qui en est l'auteur au sens des articles L. 111.1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Les photographies, textes, slogans, dessins, images, séquences animées sonores ou non ainsi que toutes œuvres intégrées dans le site sont la propriété de la préfecture de la région Bretagne ou de tiers ayant autorisé à les utiliser.

Tous les contenus présents sur ce site sont couverts par le droit d'auteur. Toute reprise est dès lors conditionnée à l'accord de l'auteur en vertu de l'article L. 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle. Toute reproduction, représentation, utilisation ou modification, par quelque procédé que ce soit et sur quelque support que ce soit, de tout ou partie du site, de tout ou partie des contenus qui le composent, sans avoir obtenu l'autorisation préalable de la préfecture de la région Bretagne, est strictement interdite et constitue un délit de contrefaçon.

### Contenu du site

Malgré tout le soin apporté par les équipes à la rédaction et la mise en ligne des documents, des erreurs typographiques ou des inexactitudes techniques ne peuvent être exclues. La Préfecture de région Bretagne se réserve le droit de les corriger à tout moment dès qu'elles sont portées à sa connaissance.

Des liens vers d'autres sites, publics ou privés peuvent être proposés sur le site afin de faciliter l'accès à l'information de l'internaute. Ces sites n'engagent pas la responsabilité de la Préfecture de région Bretagne quant à leur contenu.

### Information sur les cookies

Un cookie est un fichier déposé sur le disque dur de votre appareil (ordinateur, smartphone, tablette) par le serveur du site que vous visitez. Le site [www.activites-etat-bretagne.fr](http://www.activites-etat-bretagne.fr) utilise uniquement des cookies de mesures d'audience, dans le but de faire des statistiques de visites anonymes. Ces statistiques nous permettent d'améliorer l'expérience utilisateur et l'ergonomie du site.

Comment refuser les cookies :

Sur Google Chrome :  
Menu > Paramètres > Paramètres avancés > Paramètres du contenu > Cookies, puis cocher la case « Bloquer les cookies tiers »

Sur Microsoft Edge :  
Menu > Paramètres > Afficher les paramètres avancés > Cookies, puis dans le menu déroulant sélectionner « Bloquer les cookies tiers »

Sur Mozilla Firefox :  
Menu > Options > Onglet « Vie privée et sécurité », puis dans la partie « Historique » sélectionner dans « règles de conservation : Utiliser les paramètres personnalisés pour l'historique ». Ensuite dans la partie « accepter les cookies tiers », sélectionner « jamais ».

### Crédits

#### Chapitre 2 : Aménagement et équilibre du territoire

- La DR Ouest aménage une voie réservée aux transports en commun à Rennes pour circuler plus facilement en cas de bouchon : Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires
- Fin de la mise à 2x2 voies de la RN9A dans le Finistère : [ODREAL](#)
- Un appui important apporté par l'État pour développer les infrastructures et faciliter le stationnement des vélos en gare : RTE
- Aboutissement de l'onstruktion du projet Celtic Interconnector – Liaison électrique entre l'Irlande et la France, amont par le Finistère : [EIR](#)

#### Chapitre 3 : Agriculture

- Gestion de la crise d'influenza aviaire (IAP) : [DIRAF](#)
- Préparation de la prochaine Pac et des mesures agro-environnementales et climatiques (MACE) : [DIRAF](#)
- Faire connaître les métiers du vivant : [DIRAF](#)

#### Chapitre 4 : Mer et littoral

- Le plan d'actions du document stratégique de façade (DSF) adopté ; DRH NAPI
- Le développement des énergies marines renouvelables ; EDYD2/OREAL Bretagne
- Le patrouilleur des affaires maritimes Thérès affecté à Brest ; DRH NAPI
- Route du Rhin : 12e édition sous haute surveillance ; Anis Cozicou
- Retrait progressif du mercure dans les poissons ; DRH NAPI

#### Chapitre 5 : Développement durable et environnemental

- Une nouvelle politique Développement Durable 2022-2025 à la Direction Interdépartementale des routes Ouest (DIR Ouest) ; Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
- Préservation des paysages – Aboutissement de démarches engagées en 2022 ; © Olivier Brossard/Terra (site OREAL)
- Séminaire « Pour une gestion durable du trait de côte dans le cadre de l'adaptation des territoires maritimes au changement climatique » ; © Laurent Mignaux, Terra - site OREAL
- Sécheresse estivale – Les services de l'État mobilisés pour faire face à la crise ; © OREAL Bretagne
- Dernier acte du pacte électrique breton – Plus en service de la centrale électrique de Landivisau ; Par Therapermat – Travail personnel, CC BY-SA 4.0, <https://commons.wikimedia.org/wiki/idea.php?curid=7042022> (site OREAL)

#### Chapitre 6 : Culture, jeunesse et cohésion sociale

- Le volet « patrimoine » du plan de relance ; K&F - DRAC Bretagne
- Le nouveau musée Mahurto Mahurto à Lamballe ; DRAC
- Journées européennes du patrimoine ; MUSEP
- Un soutien fort à la création et aux festivals bretons ; Ministère de la Culture
- Plan Culture ; Ministère de la Culture
- La Micro-Pôle électorale de Notre-Dame de Rumengol ; Xavier Dubois
- Une 1ère convention de développement culturel alignée ; Ministère de la Culture
- Lutte contre la précarité alimentaire ; Ministère de la Transition Ecologique
- Hébergement et logement des personnes déplacées d'Ukraine ; © Olga Kovalenko - stock.adobe
- La région académique Bretagne en 2022-2025 ; PCN - académie de Rennes

#### Chapitre 7 : Egalité entre les femmes et les hommes

- Lutte contre le système prostitutionnel : une meilleure couverture du territoire et la mise en place de parcours de sortie de la prostitution ; © Anicèle du né

#### Chapitre 8 : Santé et protection des populations

- Les douanes et la protection du consommateur ; © DCCDD
- Gestion d'alertes de produits alimentaires dangereux ; © Titian Khinmung
- Campagne nationale de contrôle des stations-services par le service métrologie légale ; © DREETS Bretagne
- Lutte contre la fraude dans la filière des transports et partage d'expertise de la France avec l'Irlande ; OREAL Bretagne

#### Chapitre 9 : Recherche et innovation

- Soutien de l'État à l'investissement dans la recherche publique ; Himmer
- Inauguration de la nouvelle salle technologique de l'Institut d'Électronique et des technologies du numérique à Rennes ; site de IETN/CARS
- Plateformes de recherche en Bretagne ; © INSA Rennes
- Filles de la science 2022 - "L'Occident, un monde à explorer" ; © Tara Fondation

#### Chapitre 10 : Moderniser et simplifier l'État en région

- Développer et amplifier le recours aux achats responsables ; FFAA
- Mise en place d'une nouvelle gouvernance régionale autour des thématiques de mobilité et d'attractivité de la fonction publique ; FFRH - site DGGP
- Transformation numérique de l'État et des collectivités : un bilan du plan de Relance 2021-22 très positif pour la Bretagne ; Décret Bretagne/plan de relance